

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE,

ET

TRANSACTIONS

DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

VOL. 5.

MONTRÉAL, AVRIL, 1852.

No. 4.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

DIRECTEURS POUR 1851-52 :

Président : — R. N. Watts, M. P. P., Drummondville.

Vice-Présidents : — Les Hon. P. B. De Boucherville, M. C. L., Boucherville; R. S. De Beaujeu, M. C. L., Côteau-du-Lac, et A. Ferrie, M. C. L. Montréal; G. Chagnon, L'Assomption; P. L. Le Tourneau, Montréal, et Alfred Turgeon, Terrebonne.

Secrétaire et Trésorier : W. Evans, Côte St. Paul.

Comité : l'Hon. A. N. Morin, M. P. P., et Sec. Prov., Québec; le Révd. F. Pilote, Ste. Anne; le Révd. M. Desautniers, St. Hyacinthe; le Major Campbell, St. Hilaire; J. L. De Bellefeuille, St. Eustache; E. Cartier, St. Hyacinthe; John Fraser, St. Marc; J. F. Guilbault, Côte-des-Neiges; E. A. Kierskowski, St. Charles; Fr. Armand, Rivière-des-Prairies; H. Hurteau, Longueuil; P. A. LaRocque, Montréal; L. A. H. Latour, Montréal; P. E. Leclère, St. Hyacinthe; M. Leprohon, St. Charles; David Laurent, Varennes; H. L. Langøvin, Québec; A. E. Montmarquet, Carillon; A. Morris, Montréal; J. C. Taché, M. P. P., Rimouski; A. Pinsonnault, La Tortue; A. Vandanaigue, Belœil; Dr. Valois, M. P. P., Pointe-Claire; J. Vincent, Longueuil; John Yule, Chambly.

MUSÉE AGRICOLE.

Qu'il soit utile, nécessaire même, de former un Musée et une Bibliothèque Agricoles, c'est ce qui a été reconnu formellement, à l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 10 de Février dernier, et nous nous flattons qu'il sera adopté des mesures effectives pour mettre ce projet à exécution. Il serait de peu d'utilité pour les cultivateurs que le Congrès Agricole eût approuvé le principe par une Résolution adoptée unanimement, si cette résolution n'étoit pas suivie d'effet. Une résolution *en paroles* n'est pas de nature à avancer beaucoup les intérêts de l'Agriculture, si l'on ne va pas plus loin. Dans un pays comme celui-ci, où l'Agriculture est

l'occupation des sept huitièmes des habitans, on pourrait raisonnablement s'attendre que tout ce qu'il serait possible de faire serait fait pour guider, encourager et protéger le premier des intérêts de la province, et que quelques milliers de louis seraient accordés sans hésitation pour l'encouragement et l'avancement d'un intérêt d'une si grande importance pour près de deux millions d'individus. Il n'y a nullement à douter que l'établissement d'un Musée et d'une Bibliothèque Agricoles ne fût un très grand avantage pour l'Agriculture, et un puissant moyen d'en favoriser le perfectionnement. Une collection d'instrumens aratoires perfectionnés, de graines et de grains de semence, de plantes et d'arbustes, et une bibliothèque composée de livres et de journaux traitant de la science et de l'art de l'Agriculture, seraient d'un effet puissant et d'une influence marquée pour le progrès de l'économie rurale, et le coût d'un tel établissement serait remboursé par l'avantage que le pays en retirerait. La somme de mille livres, courant, suffirait pour commencer à mettre un Musée et une Bibliothèque sur un pied respectable. Il ne serait pas nécessaire d'encombrer le Musée d'instrumens sans valeur, ni la Bibliothèque de livres inutiles. Il ne devrait être admis au Musée que des échantillons d'instrumens aratoires perfectionnés, ou reconnus pour être les meilleurs, et il ne faudrait pas acheter des livres au pied carré, pour remplir certain espace sur les tablettes, mais ceux-là seulement qui seraient d'une utilité incontestable. La Société d'Agriculture possède déjà quelques livres et journaux excellents, et il pourrait y en être ajouté d'autres graduellement. Peut-être serait-il à propos qu'il y eût plusieurs exemplaires des ouvrages les plus utiles, afin

qu'ils pussent être prêtés aux cultivateurs. Il ne faudrait qu'une appropriation suffisante pour que toute l'affaire fût promptement sur un bon pied. C'est un sujet qui, selon nous, mérite l'attention de notre Législature, bien qu'il puisse être regardé par quelques-uns comme une affaire de peu d'importance. Le Canada est un pays nouveau, qui a besoin de l'expérience et de l'exemple de la métropole dans l'art de l'agriculture; et nous ne pourrions trouver un meilleur moyen de nous instruire que de nous mettre sous les yeux les instrumens aratoires qui se sont trouvés les meilleurs, les meilleurs échantillons de grains, de graines et de plantes, des livres et des journaux, contenant des rapports ou comptes-rendus sur la pratique de l'agriculture, les résultats de l'expérience dans la culture du sol, la valeur comparative des différentes races d'animaux, quant à leur produit en viande de boucherie, laine, beurre et fromage, le traitement de la laiterie le mieux entendu, et la meilleure manière de conduire la ferme, d'employer les engrais, de soigner le bétail, etc. L'acte d'Incorporation de la Société d'Agriculture du Bas-Canada l'autorise à établir des Ecoles d'Agriculture et des Fermes-Modèles; à former un Musée Agricole et une Bibliothèque, et à publier un Journal d'Agriculture; mais quoiqu'il y ait à peu près cinq ans que cet acte existe, tout ce qu'il y a eu de fait se borne à la publication du Journal d'Agriculture, à l'achat d'un certain nombre de volumes, formant une petite bibliothèque, et à l'établissement d'une Ferme-Modèle, pour un certain espace de temps seulement, et sans qu'il y soit attaché une école d'agriculture.

Dans les conjonctures où se trouve le pays, ce serait vainement qu'on s'attendrait que la Société d'Agriculture du Bas-Canada pût établir ou un Musée, ou une Ecole d'Agriculture, ou une Ferme-Modèle, sans un octroi de la Législature pour cette fin; et conséquemment, tout ce que nous pourrions écrire à ce sujet deviendrait absolument inutile, si le Gouvernement et la Législature ne s'occupaient pas sérieusement de la chose, et ne fournissaient pas les moyens de la mettre à effet. L'observateur le plus superficiel doit s'être aperçu que l'agri-

culture a commencé tout de bon à s'améliorer dans le Bas-Canada, et si cet heureux commencement est encouragé comme il convient qu'il le soit, on en peut attendre les résultats les plus favorables. Les habitans des campagnes du Canada ne sont pas, comme peuple, moins aptes que ceux de tout autre pays, à devenir des agriculteurs habiles et prospères; mais comme il y a beaucoup de difficulté à vaincre, dans un pays nouveau, comme celui-ci, ils auront besoin d'aide, d'instruction et d'encouragement, jusqu'à ce que, par l'augmentation de la population, l'accumulation des capitaux, et des connaissances plus généralement répandues, ils aient été mis dans un état à pouvoir être laissés à eux-mêmes. Loin que le mélange des populations soit ici un mal, comme quelques-uns se l'imaginent, nous sommes persuadé qu'il en résulte un avantage réel, et qu'il est de nature à favoriser le progrès et la prospérité du pays, en général, *pourvu toujours* que nous nous unissions cordialement, *sans distinction d'origines*, dans nos efforts pour avancer les intérêts de notre commune patrie.

Nous devons toujours nous rappeler qu'un système amélioré d'économie rurale serait également avantageux à tous les cultivateurs qui l'adopteraient, quel qu'ait pu être leur pays natal, ou celui de leurs ancêtres. Grâce à la bonté de l'Être Suprême, notre terre rendra toujours en troupeaux, grains, racines et fruits, un produit proportionné à la culture et aux soins que y seront donnés, quelle qu'ait pu être l'origine du cultivateur. Un système judicieux et perfectionné d'économie rurale fait directement le bien de l'individu même qui l'adopte, et non celui d'un autre, quoiqu'il n'y ait pas à douter que le progrès qu'il fait n'ajoute à la prospérité générale et à la richesse du pays où il réside. Peut-être cette manière de raisonner est elle superflue ici; mais nous désirons convaincre les agriculteurs, que toutes les améliorations judicieuses qu'ils introduiront dans la culture et la conduite de leurs fermes les récompenseront par un produit plus ample et de plus grande valeur. Il n'y a point de raisons valables pour refuser d'adopter des améliorations en agriculture, de quelque part qu'elles puissent être proposées

ou recommandées, puisque les avantages qui en pourraient résulter seraient d'abord exclusivement le partage de ceux qui les auraient adoptés.

Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR.—Vous êtes toujours disposé à recevoir et à donner, dans votre journal, des renseignements sur tous les sujets qui peuvent contribuer à la prospérité de l'Agriculture canadienne. Un article du numéro de Janvier, intitulé "Publications Agricoles", a attiré mon attention, en faisant voir que la circulation de ce journal est très limitée, en proportion de la population rurale du Bas-Canada; je ne saurais comprendre pourquoi les cultivateurs ont tant de répugnance pour l'enseignement de l'Agriculture au moyen de livres et de journaux, quand les intérêts de toutes les autres professions sont soutenus par la presse périodique. Ils montrent par là une indifférence blâmable pour les intérêts et la prospérité de leur état de vie. Dans les Iles Britanniques, où l'on suit les meilleurs systèmes d'économie rurale, et où l'on voit les meilleurs modes de culture en opération, les agriculteurs ont leurs journaux hebdomadaires et mensuels : pourquoi ne soutiendrait-on pas des publications semblables, dans un jeune pays comme le Canada, où l'instruction en fait d'agriculture est si nécessaire ? La classe agricole vous est beaucoup redevable pour les nombreux renseignements ayant rapport à l'agriculture qu'elle a tenus depuis plusieurs années de vos labours et de votre plume habile, combinés maintenant avec l'action de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, qui a plus fait, je suis heureux de le dire, pour l'avancement général de l'agriculture, que toutes les Sociétés de Comté prises ensemble. Nous voyons à nos Expositions de Comté, des cultivateurs en contestation avec des cultivateurs, s'efforcer d'emporter autant de prix qu'il leur est possible d'en attraper et d'en accrocher, pourrais-je dire, mais ne prenant aucun intérêt au journal, qui pourtant n'a d'autre objet en vue que l'avancement de leurs intérêts. Je suis humblement d'avis que les comités de plusieurs des Sociétés d'Agriculture de Comté deviennent blâmables, en ne travaillant pas à le faire circuler dans les parties du pays les plus éloignées. Je suis d'avis que ce serait pour elles un excellent plan que d'avoir toujours un certain nombre d'exemplaires de ce journal à distribuer à ceux des cultivateurs qui n'auraient pas obtenu de prix, aux expositions. J'observe les

procédés de la Société d'Agriculture du Comté de Québec, depuis plusieurs années, et j'ai vu beaucoup d'argent emporté par des cultivateurs qui n'avaient pas besoin d'encouragement dans leur profession, et ceux qui avaient besoin d'être encouragés, entièrement négligés. Je regarde comme un devoir pour les Sociétés Agricoles qui reçoivent des fonds de la Législature, de les employer principalement là où les améliorations sont nécessaires. Il ne doit pas en être dans ce pays comme dans les Iles Britanniques, où tous les fonds proviennent des souscriptions des membres mêmes, qui, conséquemment peuvent les employer comme il leur plaît de le faire. Je me flatte que les Sociétés de Comté se réveilleront de leur sommeil, et appliqueront une partie de leurs fonds au soutien du Journal d'Agriculture.

Votre obéissant serviteur,
 MATHÉW DAVIDSON.
 Sainte-Foye, Comté de Québec, }
 19 février 1852.

Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR — J'ai été surpris de vous voir manifester du mécontentement, au bruit de la nomination d'un Ministre de l'Agriculture, sous le prétexte que c'était un sujet purement politique ; si le nouveau département a été créé pour un but politique, ou non, la chose ne nous regarde pas ; tout ce que nous avons à faire, c'est de considérer comment il pourra probablement nous être avantageux ; et je crois que la population agricole, les cultivateurs généralement, le regardent comme un bienfait, et comme indiquant que le gouvernement comprend l'importance de l'agriculture dans un pays comme celui-ci : ils sentent qu'ils ne sont plus oubliés, qu'on commence à penser à eux, et ils seront en conséquence, portés à faire de plus grands efforts : ils sentent qu'ils ont maintenant, au Quartier Général, quelqu'un chargé de veiller à leurs intérêts, et à qui ils peuvent avoir recours en tout temps.

Si le tarif doit être changé, ne sera-t-il pas du devoir du ministre de l'agriculture de recevoir les renseignements ou les représentations que pourront lui adresser les Sociétés Agricoles concernant l'intérêt qu'elles peuvent y avoir ? Et j'espère que ces Sociétés ne négligeront pas de lui faire connaître leurs vœux en temps utile. Ne sera-t-il pas encore de son devoir de porter le gouvernement à favoriser la manufacture des produits agricoles, tels que le lin, la laine, etc ? Ne sera-t-il pas tenu aussi de voir à ce que nos lois municipales deviennent plus effica-

cas, à ce que les chemins, les ponts, etc., soient améliorés; ou, si les municipalités ne font rien, de prendre d'autres moyens pour que ces améliorations, de première nécessité dans un pays agricole, soient effectuées!

Les avantages que ce bureau peut procurer sont incalculables, et comme cultivateur, je remercie le gouvernement de l'avoir institué, en espérant seulement de le voir un jour occupé par un agriculteur.

J'espère aussi que les Sociétés d'Agriculture tiendront le ministre au courant des nouvelles agricoles.

UN FERMIER.

16 Février, 1852.

Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR. — Votre journal est apprécié par un grand nombre de personnes, et il peut être considéré comme une acquisition précieuse pour la littérature canadienne. Le but de la publication, savoir: "l'amélioration de notre système d'agriculture, et la prospérité de la classe agricole", est un but honorable, pour lequel le champ est vaste. J'ai été néanmoins surpris d'apprendre, par le numéro de janvier, que vous êtes peu appuyé, et que le nombre des abonnés n'atteint pas trois mille. Ce résultat est loin de faire honneur au Canada, et explique pourquoi un si grand nombre de nos fermes sont cultivées d'après un système qui ne dénote que de l'inhabileté et de l'ignorance. Si nos cultivateurs sont assez peu soigneux de leurs propres intérêts, pour ne pas profiter de l'occasion qui leur est offerte d'acquérir des connaissances touchant leur profession, ou trop peu instruits pour le pouvoir faire, le Canada n'a pas beaucoup sujet d'espérer qu'ils lui fassent faire des progrès.

Mais, Mr. le Rédacteur, nous devons espérer que la génération qui s'élève comprendra parfaitement qu'il est très-possible d'acquérir des connaissances étendues en agriculture, au moyen des ouvrages qui traitent du sujet, ainsi que par un échange d'idées, pour ainsi dire, et en se communiquant les uns aux autres les résultats de leurs expériences. Reconnaissant alors le prix des renseignements fournis à si bon marché par le journal, on le soutiendra.

Votre obéissant serviteur, L.
 Québec, 10 février 1852.

MOYEN DE RAFFERMIR LES DENTS. — Faites dissoudre gros comme une noix-muscade d'alun dans une pinte d'eau pendant 24 heures; coulez l'eau et gargarisez vous-en les gencives.

Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.

CHER MONSIEUR. — Comme la volaille est maintenant en voie de devenir un des premiers profits du cultivateur, s'il y porte l'attention convenable, je vous dirai quelque chose du succès que j'ai eu, ces années dernières, en élevant, engraisant et chaponnant les différentes espèces qu'élevait et entretenait maintenant les cultivateurs et les amateurs d'oiseaux de basse-cour.

L'on a beaucoup écrit, et l'on a exprimé des opinions diverses dans les différents journaux, quant au temps où le coq a commencé à être connu assez généralement, et j'ai entendu des gens dire que ce n'est que depuis quelques siècles; mais d'après ce que je puis trouver dans la bible et dans l'histoire authentique, le coq paraît avoir été connu de l'homme dès les premiers temps de son existence. Cependant, on est à peu près dans une ignorance complète, quant à son origine; et l'époque où il a été introduit dans la Grèce et le midi de l'Europe, et la manière dont il l'a été, sont enveloppées dans la plus profonde obscurité.

Le coq s'est certainement trouvé dans une position éminente: il occupe une place remarquable parmi les oiseaux, dans les anciennes écoles des Grecs et des Romains; son effigie était gravée, et elle se voit encore, sur plusieurs de leurs médailles et de leurs pièces de monnaie, et il a été consacré à plusieurs de leurs divinités favorites, Apollon, Mercure, Mars et Esculape.

Le plus sage des païens qui nient jamais vécu, le plus profond philosophe qui ait jamais fleuri, sans l'aide de la lumière du christianisme, le grand Socrate, s'oublia, dans ses derniers moments, et souffrit que la fange de la superstition salât la guirlande de sagesse dont son front avait été entouré, en ordonnant qu'un coq fût sacrifié pour lui à Esculape.

A un banquet romain, cet oiseau formait un des principaux plats, et la volaille était, dès ce temps, élevée et engraisée avec soin, et farcie et assaisonnée avec art. On n'ignorait pas non plus, alors, la disposition du coq à se battre avec son pareil, et l'on s'en prévalait comme d'un moyen d'amusement pour l'homme, car les combats de coqs étaient en usage et encouragés, comme un acte à la fois religieux et politique.

C'étaient, a-t-on dit, les îles de Rhodes et de Délos qui fournissaient les oiseaux les mieux engraisés pour la table, et les plus fiers champions pour l'ardne du combat.

On a supposé généralement, et avancé le plus communément, que le coq domestique

provenait des *jungles* de l'Inde. Il y a néanmoins deux coqs des bois dans lesquels nous trouvons quelques points de ressemblance avec nos variétés domestiques, assez frappants pour nous induire à terminer des recherches qui, après tout, ne satisfont qu'à demi. Je veux parler des oiseaux gigantesques de San Jago et de Sumatra, et de l'oiseau nain des déserts de Java. Je vous donnerai ici les noms de quelques-unes des espèces les plus généralement connues, telles que l'oiseau Impérial de la Cochinchine, le Chittagong, Chaughi, d'Espagne, Gris de Bolton, Dorking, Noir de Pologne, Grand Malay, Faisan Doré, Faisan Argenté, de Bantam.

Sa Majesté, la Reine Victoria, a donné l'exemple à ses sujets ; plusieurs de ses plus fiers seigneurs l'ont imitée, et dans toutes les classes on rencontre des éleveurs, ou des amateurs de volaille.

Je vous donnerai ici la méthode simple que j'ai employée pour chaponner des oiseaux de basse-cour, et qui m'a toujours bien réussi. L'oiseau doit être sain, à jeun, et âgé d'environ trois mois. On se fait aider par quelqu'un pour le tenir sur le dos, et la tête basse, afin que les intestins, etc., descendent vers la poitrine. La queue doit être tournée du côté de l'opérateur. La jambe droite est alors portée le long du corps, et la gauche amenée en arrière et tenue dans cette position, de manière à laisser le flanc gauche parfaitement nu, car c'est là que doit se faire l'incision.

Cette incision doit être dirigée de devant en arrière, transversalement à la longueur du corps, au milieu du flanc, et un peu de côté, entre les extrémités de l'os de la poitrine (*sternum*) et le ventre. Ayant arraché les plumes de l'espace où vous voulez faire l'incision, vous prenez un rasoir ou un canif bien aiguisé, et vous coupez la peau et les muscles abdominaux. Il est mieux de s'y prendre à plusieurs fois, afin d'éviter le risque de couper les intestins, accident qui serait presque toujours suivi d'un résultat fatal. Les intestins se présentent d'eux-mêmes à l'orifice, mais vous ne devez pas les laisser sortir ; au contraire, vous devez les pousser doucement de côté, afin d'avoir de la place pour agir. L'incision doit être assez grande pour qu'on puisse passer l'index, bien huilé d'avance, dans l'abdomen, et porté ensuite doucement vers la région lombaire de l'épine du dos. Vous trouverez là ce que vous cherchez : vous atteignez d'abord la substance de gauche, que vous détachez avec l'ongle, ou avec le doigt recourbé en hameçon ; vous arrivez ensuite à la droite, que vous traitez de la

même manière. Après avoir amené dehors les deux substances, vous remettez les intestins, et cousez l'ouverture avec un fil de soie, (quelques points suffiront,) puis graissez la place avec un peu de beurre frais. Placez ensuite l'oiseau dans un lieu tempéré, où il n'y ait point de juchoirs, parce que l'oiseau nouvellement chaponné pourrait se faire du mal, en s'efforçant de se jucher, et rompre la suture. Pendant une huitaine de jours, la nourriture de l'oiseau doit consister en une bouillie de farine d'avoine en petite quantité, alternativement avec du pain trempé dans du lait, et de l'eau pure atténuée. Au bout de dix jours l'oiseau sera rétabli, et vous pourrez le laisser aller avec les autres. Je recommanderais à celui qui voudrait employer ce mode simple de chaponner, de prendre un coq mort pour en faire l'essai, afin d'être plus sûr de réussir sur les oiseaux vivants.

Les différentes sortes d'oiseaux que j'ai entretenus pour la propagation sont le coq Noir et le coq Blanc de Pologne, le Dorking pivelé, ou à cinq griffes, et une race mêlée provenant d'un coq de Cochinchine et d'une poule pivelée, qui fait un bel et vigoureux oiseau, pesant de 14 lbs. à 16 lbs. la couple, et la poule bonne couveuse. La nourriture que je donne aux poulets, au bout de quelques jours, est de la farine de maïs avec un peu de blé. J'y mêle journellement un peu de poivre moulu, et il arrive rarement que je perde un poulet ou que j'en aie de malades.

Je vais maintenant vous rendre compte de la manière dont j'ai réussi à élever deux couvées de dindons avec la même nourriture, en ajoutant en égale quantité des feuilles de rit et de poivrette, qui sont à la portée de tout cultivateur, car ces plantes croissent et se trouvent partout. Il fut mis vingt-huit œufs sous deux mères-dindes, quatorze sous chacune d'elles, et il en résulta vingt-six petits, qui furent laissés vingt-quatre heures sous les poules, pour acquérir de la vigueur ; et il leur fut donné de la caillebotte, avec un peu de poivre moulu, pendant une dizaine de jours, après quoi, ils furent nourris comme je viens de dire. J'avais saupoudré une demi-once de fleur de souffre sur les œufs avant de les mettre sous les dindes, afin de tuer les poux qu'ont les mères ordinairement, et empêcher qu'ils ne passassent aux petits nouvellement éclos, accident qui, souvent, leur devient fatal. Je recommanderais la même épreuve pour tous les oiseaux femelles qu'on fait couvrir. Les petits dindons furent mis ensuite dans un endroit tempéré avec leurs mères, jusqu'à ce qu'ils eussent trois semaines. On

les laissa ensuite libres dans une cour sèche pendant trois autres semaines, et durant cet espace de temps, on n'en perdit que deux, et il en resta vingt-quatre à l'âge de six semaines. On les laissa alors courir dans les prés avec leurs mères, ayant soin de leur donner à manger trois fois par jour, et de mêler beaucoup de poivre moulu à leur nourriture, pendant six autres semaines. On les laissa ensuite à eux-mêmes, leur donnant, le soir, de l'avoine et du blé d'Inde jusqu'au temps où l'on songea à les engraisser, c'est-à-dire, vers l'automne. Je les enfermai alors dans un lieu net et sec, avec très peu de lumière, mais ayant beaucoup d'espace, et j'eus soin qu'ils eussent constamment devant eux de l'eau fraîche avec de l'avoine et du blé d'Inde, et au bout de trois semaines, ils se trouvèrent aussi gras que je le pouvais désirer, les jeunes dindons, qui n'avaient guère plus de six mois, lorsqu'ils furent tués, pesant de 11 lbs. à 13 lbs. chacun.

Il est peut-être à propos de mentionner que la race de dindons que j'éleve est une race mêlée, provenant de poules d'Inde blanches et de coqs d'Inde d'une race mixte, et ce sont de beaux oiseaux, hauts sur jambes, à long cou, petite tête et corps pesant, bruns foncés, ou d'une couleur de bronze luisant comme l'or. J'ai gardé vivants plusieurs des jeunes oiseaux, pour voir combien il leur faut de temps pour parvenir à toute leur grosseur, tant les mâles que les femelles, et quand je les aurai tués, je vous ferai part des résultats, attendu que c'est une expérience que je fais, et que je suis persuadé que les coqs atteindront un poids considérable, et qu'en outre je suis un grand amateur de volaille. Je ne vois pas pourquoi les cultivateurs ne s'efforceraient pas d'améliorer les différentes espèces d'oiseaux de basse-cour. Je me propose de faire un nombre d'expériences. l'été prochain, en croisant différentes espèces de volaille, et je vous informerai de mon succès en temps convenable, laissant le tout à votre disposition, et si vous trouvez ce peu de lignes digne d'une place dans votre journal, je terminerai par me dire

Votre très obligé et obéissant serviteur,

CHARLES HUGHES.

A Wm. Evans, Ecuyer, Secrétaire et Trésorier S. A. B. C.

MONSIEUR.—J'ai eu le plaisir de recevoir le "Journal d'Agriculture et Transactions de la Société d'Agriculture du Bas-Canada," pour les mois de Janvier et Mars; aussi j'aimerais

à recevoir le numéro de Février, (je suis surpris que vous m'ayez oublié) afin d'avoir tout au complet, vu que l'année finie, je les fais relier. Si vous voulez bien avoir la bonté de me l'envoyer, vous m'obligerez beaucoup. Comme il n'y a point d'agent à Québec, je n'ai point payé ma souscription pour l'année courante, et j'aimerais d'autant plus à vous satisfaire, que j'aime à recevoir votre intéressant journal.

Vous trouverez peut-être ridicule qu'un jeune homme, demeurant au sein d'une ville, mette tant de prix à recevoir le "Journal d'Agriculture;" c'est que mon père est cultivateur, et que moi-même je suis le propriétaire d'une belle terre, que bientôt j'irai cultiver de mes propres mains; aussi je comprends toute l'importance qu'il y a à lire votre intéressante publication, et que toutes les connaissances qu'un lecteur attentif en peut retirer sont immenses. Si vous n'êtes point pour mettre un agent en cette ville, vous pourrez m'écrire, afin que je vous envoie mes cinq schelins dans une lettre, et en ce faisant vous m'obligerez infiniment.

Je suis, monsieur, avec considération,

Votre obéissant serviteur,

J. L.

Québec, 24 Mars, 1852.

FAMINE EN EUROPE.

MONSIEUR L'EDITEUR.—Ayant lu avec intérêt l'article qui suit, dans une des Gazettes Anglaises de cette ville, je me suis flatté de l'idée que, si je vous en faisais tenir la traduction, vous auriez la complaisance de l'insérer dans votre utile et intéressant journal. Sans doute qu'après avoir lu cet article, nos cultivateurs se trouveront heureux d'être nés en Canada plutôt qu'en Allemagne ou en Pologne, et qu'ils ne seront plus tentés de regarder la longueur et la rigueur de leurs hivers, ou d'autres inconvénients passagers ou accidentels, comme comparables aux maux que les gens de leur état ont souvent à endurer, non-seulement en Allemagne ou en Pologne, mais encore dans beaucoup d'autres pays de l'ancien continent.

“ Il paraît par les derniers journaux, que la famine menace tout de bon l'Allemagne. Les nouvelles de Pologne sont de la nature la plus affligeante. En Prusse, le gouvernement n'a permis l'entrée libre du blé dans les ports du royaume, jusqu'à ce que la prochaine récolte soit serrée. Dans les monts Carpathes, le peuple meurt littéralement de faim : il n'y a pas de pain du tout. On dit que les habitans s'y nourrissent d'une espèce de soupe faite avec de la graisse et du lait, ou d'une épaisse bouillie de farine d'avoine, qu'ils mangent en guise de pain. Comme dans tous les temps de besoins extrêmes, les désordres et les crimes de toute sorte viennent grossir la liste des horreurs, et l'on dit qu'il règne une espèce d'anarchie dans les districts qui souffrent le plus de la famine. Des hommes endurcis et désespérés gagnent les endroits écartés des campagnes, et dépouillent et tuent les gens sans défense qui tombent sous leurs mains. En considération du haut prix des pommes de terre, joint à l'extrême rareté des provisions de bouche, le gouvernement du grand-duché de Hesse a défendu qu'il en fût employé pour la distillation des liqueurs spiritueuses. Des troubles et un mauvais gouvernement ont été les causes premières de ce malheureux état de choses. “ Les classes pauvres, dit un correspondant, ayant perdu tout courage et toute énergie, ont, en plusieurs endroits, laissé leurs champs incultes, l'espace de plusieurs milles, de peur que les mains rapaces ou barbares d'une soldatesque détestée ne saisissent ou ne détruisent le fruit de leur travail. La conséquence en est quelque chose d'approchant d'une vraie famine, dans plusieurs parties de l'Europe.

“ Néanmoins, en présence des faits qui précèdent, les prix du blé, sur le continent, sont ou stationnaires ou rétrogrades. Cependant, les spéculateurs ne regardent pas la baisse comme devant durer. Ils portent avec intérêt leurs regards vers l'Allemagne, dont ils pensent que les besoins régleront les commandes et les prix qui s'en suivront.” U. A.

Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.

M. LE REDACTEUR.—Je prends la liberté de reconnaître, au moyen des colonnes de votre utile et intéressant Journal, les avantages que les habitans du Bas-Canada généralement ont retirés de vos longs et incessants efforts pour le perfectionnement de l'agriculture. Je puis et dois dire qu'il est du devoir de toutes les classes d'habitans de donner leur appui à un ouvrage

de cette sorte, d'autant plus que le Canada étant un pays agricole, les intérêts de tous sont affectés par le succès du cultivateur, et conséquemment, ils sont tenus de s'efforcer de donner une plus grande circulation au Journal d'Agriculture, rendant par là un véritable service au pays. Je sais, d'après ma propre expérience, qu'un grand nombre de cultivateurs, se fiant aux connaissances pratiques, ou usuelles, qu'il peuvent avoir acquises, répugnent à adopter toutes les améliorations qui leur sont suggérées, au moyen de livres ou de journaux, mais s'ils voulaient s'informer de ce qui a pu amener l'agriculture à l'état florissant où elle se trouve maintenant dans les Etats-Unis et dans les Iles Britanniques, ils verraient d'un coup que cette prospérité est due à l'établissement de Sociétés Agricoles, et à la publication de Journaux d'Agriculture.

Je dois reconnaître, en finissant, le bien immense que la Société d'Agriculture du Bas-Canada a opéré, pour l'amélioration et le progrès de l'agriculture, dans cette partie de la province, depuis qu'elle est établie et organisée, et je me flatte qu'elle persévérera dans ses efforts, au grand avantage des agriculteurs.

Je suis, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. A. C.

Montréal, 13 Mars, 1752.

CHER MONSIEUR.—J'ignore si mon digne ami, Dugald Stewart, a été votre correspondant, ou s'il vous a jamais fait tenir, pour votre Journal, une copie du Rapport annuel de la Société d'Agriculture de Ristigouche. En cas qu'il ne l'ait pas fait, je vous envoie ci-inclus celui de l'année dernière, en remarquant, en même temps, que cette Société Agricole est à peu près du même âge que le village, ou la petite ville, de Dalhousie.

Je me rappelle qu'il y a seize ans, il n'y avait que deux maisons là où il y a aujourd'hui une petite ville florissante, ayant ses églises, ses imprimeries et une Société d'Agriculture qui publie maintenant son douzième *comptendu annuel*, bien que le climat et le sol y

soient moins favorables que dans la plus grande partie du Bas-Canada : le mode de culture et les races d'animaux des habitans ne le cèdent en rien à ce qu'on voit ailleurs. Ils ont, outre plusieurs races importées, des bêtes à cornes provenant du croisement d'un taureau de pure race de l'ouest de l'Ecosse, et de bonnes vaches normandes (ou *canadiennes*) bien adaptées à leur climat et à leur sol. M. Stewart m'écrivit que leur correspondant agricole d'Ayrshire les a informés récemment, qu'il a été constaté que la race primitive des vaches d'Ayrshire provenait d'un croisement entre les bêtes d'Alderney et celles de la haute Ecosse : si c'est le cas, on pourrait s'en prévaloir en Canada, où l'on a une race analogue à celle d'Alderney.

Le taureau Ecossais importé par mes amis, vient d'Isle, et ils se proposent d'en faire venir un autre de Skye.

Ils trouvent que le croisement entre les moutons de Leicester et ceux de South-down sont les plus avantageux. Ils ont fait venir, l'année dernière, 6 brebis de South-down.

Ma propre expérience m'a induit à préférer un croisement entre la race Cheviot et celle de Leicester. J'ai fait venir à grand frais des moutons de Leicester de belle race, et je les ai tous perdus, à l'exception d'un seul, le premier hiver. La même année, j'ai acheté une brebis Cheviot, du capitaine d'un vaisseau venu de Thurso, et j'en ai eu, par mon bélière de Leicester, un agneau qui, par la grandeur et la beauté, surpasse tout ce que j'ai jamais vu. Je dois observer que la brebis est plus vigoureuse que ne le sont celles du pays. Je me propose de faire venir de la haute Ecosse, l'année prochaine, six brebis de cette race. Je vous envoie un Journal de Québec contenant un article sur la proposition que font MM. Young et C^o, de fournir des instrumens d'agriculture à bon marché.

Votre obéissant serviteur,
GEO. M. DOUGLAS.

A Wm. Evans, Ecr.,
Secrétaire et Trésorier de la S. D. A. du B. C.

LECTURE SUR L'EMPLOI DE LA CHAUX DANS L'AGRICULTURE.

A une assemblée de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, le professeur Way, Chimiste consultant de la Société, a donné une lecture sur l'emploi de la chaux en agriculture.

Le savant professeur a commencé par remarquer que la chaux (l'oxyde de calcium) était une substance abondante dans la nature, non pas pourtant comme chaux considérée chimiquement, et dans son état pur et caustique, mais combinée avec des acides, et formant de la craie, du gypse, de la terre osseuse, et d'autres substances bien connues.

La chaux vive, ou caustique, s'obtient généralement, pour les fins de l'agriculture et de la construction en pierre, du carbonate de chaux, soit sous ses formes pures de craie ou de marbre, soit comme existant mêlée avec d'autres substances minérales, dans les différentes variétés de pierre calcaire. Ce carbonate de chaux contient par poids environ 43½ pour cent d'acide carbonique, ou air fixe, qui est dégagé de la chaux à l'état d'effervescence par l'action plus puissante d'autres acides, ou qui en est chassé par l'emploi de la chaleur rouge. Dans le dernier cas, la pierre calcaire est placée, avec la quantité nécessaire de combustible, dans un four, ou fourneau, et brûlée pendant le temps convenable, après quoi le gaz s'échappe et s'élève dans l'atmosphère, et la chaux demeure dans le fourneau. Il remarqua pourtant que quand la craie était chauffée dans un pot de terre couvert, elle se liquéfiait sans se dégager de son acide carbonique ; qu'à dire le vrai, l'action mécanique de l'atmosphère était nécessaire pour enlever à la craie le gaz, à mesure que se perdait l'énergie de son union chimique avec la chaux ; car tant que la craie est enveloppée par l'acide carbonique, elle ne se décompose pas, mais demeure carbonate de chaux. C'est sur ce principe qu'un courant de vapeur aqueuse est si utile dans le fourneau à chaux, pour y faire passer un courant d'air et en chasser le gaz. On atteint ce but, en se servant de combustibles qui produisent beaucoup de vapeur, comme de menues branches, etc. On a aussi pour habitude de jeter de l'eau sur le tas de cendre, pour la même fin. Il pensait qu'il serait avantageux d'introduire un jet de vapeur dans le fourneau. La chaux, lorsqu'elle est tirée du four, est simplement cet oxyde, ou cette terre qui n'est plus combinée avec l'acide carbonique, et est exempte d'humidité ; mais lorsqu'elle est exposée à l'air, elle attire lentement l'eau et le gaz carbonique, et en vient à reprendre sa composition primitive,

mais non sa forme mécanique, étant réduite en une poudre blanche sans consistance. L'eau qui est jetée sur les morceaux calcinés tirés du fourneau devient chaude et émet de la vapeur, et la chaux ayant été ainsi éteinte, par l'absorption d'environ un tiers de son poids d'eau, il en résulte une combinaison définie, connue des chimistes sous le nom d'hydrate de chaux. C'est dans cet état que la chaux est employée en agriculture; mais il est assez ordinaire de la charrier directement du fourneau dans le champ, et de l'y laisser en tas, pour être convertie peu à peu en hydrate. On a trouvé qu'ainsi exposée à l'air, elle donnait une plus belle poudre que quand on adoptait le procédé plus expéditif de l'éteindre avec de l'eau. La chaux qui forme ces tas, ainsi changée en hydrate, absorberait aussi, avec le temps, de l'acide carbonique de l'atmosphère. On a donc trouvé davantage, lorsqu'on a voulu employer de la chaux, d'en laisser les tas longtems exposés, avant de l'enfourer dans le sol: autrement, pourquoi brûlerait-on la chaux? Il faut néanmoins beaucoup de temps à l'acide carbonique pour pénétrer dans l'intérieur. Qu'on examine les anciens murs, construits il y a des centaines d'années, on y trouvera du mortier contenant de la chaux à l'état caustique. Pour l'agriculteur pratique, la quantité de chaux à employer comme amendement, le temps convenable pour le faire, la nature des sols, le mode d'action, sont tous des sujets importants et qui demandent une attention sérieuse. Il pensait que l'action de la chaux devait être regardée comme strictement chimique, en voyant combien peu par cent la chaux augmentait dans le sol, lors même qu'elle y était mise constamment et en grande quantité; en voyant que pour imprégner un sol d'un pour cent seulement de chaux, à la profondeur de dix pouces, il en faudrait mettre 300 boisseaux par acre carré. Il pensait qu'il était plus conforme à la bonne économie et à ce que la théorie enseigne, de laisser éteindre la chaux par l'air atmosphérique que de l'éteindre avec de l'eau, l'atmosphère devant l'affecter avantageusement et la mettre dans un meilleur état pour la distribution. Il fit ensuite allusion au rapport qu'il y a entre la chaux et l'engrais végétal ou animal. Il pensait qu'elle ne s'alliait pas heureusement avec le fumier de basse-cour, à moins que le mélange ne fût mêlé sans retard au sol; que l'emploi de la chaux devait avoir lieu immédiatement avant ou après l'engrais de fumier; l'ammoniac contenu dans ce dernier, mis en liberté par l'action de la chaux, et absorbé par le sol, se trouvant d'un coup en position de pouvoir fournir de la nourriture aux

plantes. Il recommanda de mêler de petites quantités de chaux avec le fumier d'étable dans le sol, mais non dans la basse-cour. Il n'y a pas de moyen meilleur pour détruire ou dissoudre les matières végétales ou animales, que de mêler de la chaux au sol. Quant au temps où il convenait d'employer la chaux, si on ne l'employait qu'en petites quantités, ce pouvait être, comme il l'avait déjà dit, ou avant ou après l'emploi du fumier. Dans le sud du pays de Galles, on chaule tous les ans, et l'usage de la chaux y est regardé comme si essentiel, qu'on fait généralement peu d'attention aux substances animales ou végétales qui pourraient servir d'engrais. Le charroyage de la chaux se fait sur un plan si étendu, dans cette contrée, que les émeutes de Rebecca n'ont été occasionnées que par le taux élevé de péage exigé des tombereaux à chaux. Sans doute, la chaux ne serait pas l'agent le plus puissant qu'on pourrait introduire dans le sol, si l'emploi en devait être constant. Aucune substance n'est prise convenablement par les plantes, comme nourriture, avant d'avoir été combinée avec le sol. Les silicates alumineux ont généralement une grande influence sous ce rapport. Bousingault a démontré que les plantes meurent, si elles sont placées dans des solutions des sels fixes d'ammoniac, comme le sulfate ou le muriate, mais végètent vigoureusement, si on les met dans une solution du carbonate volatil de cet alkali.

Les expériences du professeur Way ont tendu à prouver que l'ammoniac s'unit avec le sol sous une forme définie, ce gaz provenant immédiatement du carbonate, ou des sels fixes, quand l'alkali y a été remplacé par la chaux: le sulfate et le muriate d'ammoniac, par exemple, étant changés en sulfate et en muriate de chaux, et s'échappant, tandis que l'ammoniac demeure dans le sol. Il pensait qu'un double silicate d'alumine et de chaux, ou quelque chose de la sorte, existait dans le sol. Quand le sulfate d'ammoniac est appliqué, son ammoniac passe dans le silicate double, et la chaux sort pour former le sulfate de chaux. Lorsque la plante a besoin de l'ammoniac, il abandonne l'alumine et la silice, (qui ont alors besoin de chaux,) afin d'être remis en action et prêt à échanger de nouveau cette terre pour de l'ammoniac qui, à son tour, est donné à la plante, et ainsi de suite, tant que la chaux est présente, d'un côté, et que l'ammoniac est fourni, de l'autre, sous une forme quelconque. Quand les cultivateurs ajoutent de la chaux à leurs sols, ils forment ces silicates doubles. Il lui paraissait plus raisonnable d'employer fréquemment, dans

ce but, de petites quantités de chaux, que d'en employer à la fois de grandes quantités. Peut-être pourrait-on se servir avantageusement d'abord du chaux éteinte mêlée avec de la cendre, ou de la chaux seule. La chaux décompose les matières végétales et animales, et par là fournit de la nourriture aux plantes. On a supposé aussi qu'elle agissait sur la potasse des roches granitiques. Liebig s'est beaucoup étendu sur ce dégagement de la potasse dans le sol. Les silicates alumineux s'emparent de la potasse, qui y remplaçait la chaux, de la même manière que le fait l'ammoniac. Les sels de potasse sont retenus par le sol, même après qu'il y a été mis beaucoup de chaux ; c'est pourquoi il croyait que la théorie qui suppose que la chaux agit en dégageant la potasse, n'était pas très bien fondée. Si la terre était chargée de chaux, l'ammoniac ne serait pas absorbé, mais deviendrait libre en totalité. L'emploi de la chaux dans l'agriculture demande de l'attention, ainsi que l'arrangement convenable pour l'absorption de l'ammoniac. Une des conséquences les plus sérieuses de l'emploi d'une trop grande quantité de chaux, c'est qu'elle est épuisée par le dégagement de ce qui constitue son principal avantage, savoir de son ammoniac, inconvenient qui peut être estimé par les moyens exigés pour réparer la perte, savoir, l'emploi de sels ammoniacaux dans les terres usées, et par le fait mentionné par M. Lawes, savoir, que, tandis qu'il ne fut recueilli que 17 minots de froment cultivé sans engrais, il en fut recueilli 35 minots, à l'aide de sels ammoniacaux ; le remède pour réparer la perte en marquant ainsi l'étendue. Il pensait avec l'hon. M. Clive, que si l'on savait faire un usage convenable de la chaux, on ne l'omettrait jamais, lorsqu'il s'agirait d'amender le sol ; mais en faisant usage de la chaux, on n'est pas dispensé d'employer les autres engrais. Il remarqua, en finissant, que dans de petites doses de chaux vive, on avait toujours sous la main les vrais moyens de rendre les engrais végétaux et animaux plus profitables, comme aussi de déterminer la décomposition des silicates que le carbonate de chaux ne peut pas effectuer.

JONGLERIES CHEZ LES INDOUS.

Etant parvenu à m'introduire dans un coin de la tente, ou cabane, je me trouvai en présence d'une compagnie de jongleurs Indous, consistant en deux hommes, une jeune fille et un enfant d'environ trois ans. Les hommes étaient vêtus d'habits étranges et grossiers, et avaient au cou des colliers de grains de verre pesants de couleur noire. La fille était vêtue

de blanc, simplement, mais proprement : elle portait des bracelets d'argent, un ornement semblable au dessus de la cheville du pied, et au cou un collier de diamans du pays. Il me serait impossible de rapporter en détails les tours de passe-passe extraordinaires que je leur vis faire, et qui surpassaient de beaucoup toutes les merveilles de ce genre dont j'avais entendu parler, ou dont j'avais lu le récit. La quantité de fer et d'airain qu'ils parvinrent à avaler fut vraiment étonnante : les grands clous, les couteaux fermés, les vrilles, etc., furent traités comme autant d'articles venus de la boutique du pâtisier ou du confiseur. Je ne pus m'empêcher de me figurer le dégât qu'une douzaine de ces cormorans aurnient fait dans une boutique de clincaillerie. Un de leurs faits les plus remarquables fut la production d'une nappe d'eau à nos pieds, sur le sable. Après avoir fait paraître, comme par enchantement, sur sa limpide surface, une demi-douzaine de jeunes oies et canards, ils la firent geler subitement, et la convertirent en une masse cristalline si dure, que nous la pûmes traverser sans y causer la moindre fissure. Un autre de leurs tours ou exploits, qui ne me parut pas moins merveilleux, fut celui-ci : ils suspendirent la jeune fille, assise sur une espèce d'ottomane, au haut de la perche d'un des bouts de la tente, et à un signal donné, tirant la corde au moyen de laquelle elle était tenue en l'air, ils l'y laissèrent encore suspendue, non avec l'appareil régulier dont se servent les faiseurs de tours semblables, à Londres et à Paris, mais en apparence, sans appareil quelconque ; car, à mon grand étonnement, on me présenta une épée, comme au seul Européen présent, et l'on me dit de couper et tailler autant qu'il me plairait, au-dessus et autour de la jeune fille. Après quelque hésitation, je coupai et je fendis l'air en tout sens, autour et tout près de la demoiselle suspendue, et avec assez de vigueur pour couper et lui ôter tout moyen de support ; et néanmoins, elle demeura suspendue et immobile en l'air, sans autre moyen ou agent apparent de soutien que l'air même.—*Dickens's Household Words.*

Lait de Rose.—Quatre onces de potasse, quatre onces d'eau de rose, deux onces d'eau-de-vie pure, et deux onces de jus de citron ; mettez le tout dans deux pintes d'eau, et quand vous vous lavez, mettez une cuillerée ou deux de cette composition dans le bassin (ou la jatte) dont vous vous servez. Cette composition rend le teint frais et blanchit la peau.

RECETTES.

Brûlures.—Une brûlure superficielle et légère se guérit aisément avec de l'eau à la glace appliquée sur la partie brûlée, ou dans laquelle on la plonge, si cela peut se faire. Si la brûlure est un peu plus considérable, on peut avoir recours à l'encre. Si l'on est à portée d'avoir de l'huile d'amandes douces, on peut s'en servir pour apaiser la douleur, et il faut ensuite envelopper la partie brûlée, pour empêcher l'action de l'air sur la chair dépouillée de sa peau, et donner à celle-ci le temps de se reproduire. Si la brûlure est profonde, et qu'après avoir enlevé la peau, elle n'ait eu le temps de consumer une partie des chairs, il est alors indispensable de consulter les gens de l'art.

L'éther enlève sur le champ la douleur des brûlures les plus fortes ; il prévient le développement de l'empouille, ou la fait assaïser lorsqu'elle est formée. On en verse toutes les deux ou trois minutes sur la partie brûlée ; ou ce qui est plus simple, on imbibé un linge, qu'on arrose à mesure que l'éther s'évapore.

Le coton appliqué sur la brûlure s'y attache, tombe enfin de lui-même, et la guérit dans peu de jours.

Un morceau de chaux vive délayée dans une quantité suffisante d'eau-de-rie, mêlée ensuite avec de l'huile pour en former une espèce d'onguent un peu épais, qu'on applique sur la brûlure, et qu'on renouvelle d'heure en heure, offre aussi un remède prompt, facile et assuré.

Quand on vient de se brûler avec de l'eau chaude, il faut frotter la partie brûlée avec quelques poignées de farine, l'espace d'un petit quart-d'heure, et envelopper ensuite la partie affectée de cette même farine soutenue par un linge, que l'on y laisse pendant quelques heures.

Toute brûlure provenant du feu ou d'eau bouillante est guérie sans douleur, et sans qu'il s'élevé de cloche sur la partie brûlée, en y appliquant de la carotte crüe, rapée et posée en forme de cataplasme. On renouvelle l'application si le mal est grave. On peut aussi appliquer sur la brûlure des choux bouillis dans du sain-doux, et continuer ce remède pendant quelque temps.

Coupsures. Il faut laisser saigner pendant quelque temps, puis rejoindre les deux lèvres de la coupure avec du taffetas d'Angleterre. Il est à présumer que bientôt les chairs reprendront sans rien faire autre chose. Mais si la coupure tient plutôt de la déchirure que d'une scission nette, alors il faut bien se gar-

der d'y appliquer le taffetas, parce que le pus s'agglomérerait dessous, et pourrait augmenter le mal. Un peu d'huile et de vin, dont on imbibera une compresse bien mince, appliquée sur la déchirure, la guérira en peu de temps, surtout si la masse du sang est pure et exempte de tout vice.

On doit se comporter autrement, lorsque de petites veines fournissent du sang en abondance : on frappe d'eau froide la blessure de l'espace blessé, et même tout le membre ; de cette manière, on parvient souvent à arrêter l'hémorrhagie. Si cependant le sang continue à couler, on sera obligé de recourir à une application d'agaric ou d'amadou, qu'on y maintiendra sans trop les serrer. Si la blessure est considérable, en attendant un chirurgien, on peut mettre un morceau d'agaric dans la plaie, la couvrir d'une grande quantité de charpie, et la maintenir ensuite dans un bandage. Si la plaie reste plusieurs jours sans être pansée, les bords peuvent s'écarter et laisser voir un interstice noirâtre, formé de sang coagulé. Alors il faut aider la nature en débarrassant la plaie de cette concrétion sanguine, en l'ayant avec un morceau de linge fin, humecté d'une eau tiède vineuse, qu'on passe plusieurs fois dans l'intérieur de la plaie. La coupure ayant repris sa couleur rougeâtre, on la panse comme nous l'avons dit ci-dessus.

Entorse.—Lorsque la partie malade n'offre aucune trace d'inflammation, on se contente de la bassiner et de la couvrir avec des compresses imbibées d'eau végéto-minérale; s'il y a inflammation, on applique quelques cataplasmes faits avec de la farine de lin : on emploie ensuite l'eau végéto-minérale.

Le remède le plus sûr et la plus hâtif est l'immersion rapide du pied dans une eau très froide. Ce moyen doit être employé, pour ainsi dire, dans l'instant de l'accident. Quand ce premier moment est passé, ou bien que l'engorgement continue, on peut employer avec succès le remède qui suit : étendre sur tout le pied de la flasse imbibée de deux cuillerées d'eau-de-vie et trois blancs d'œufs battus ensemble. On y ajoute un demi-gros de savon râpé.

MOYEN DE DETRUIRE LES MAUVAISES HERBES SUR LES ALLÉES OU AVENUES DE GRAVIER.—Mettez une once d'arsenic dans un gallon d'eau très chaude, et versez avec une aiguë ou un pot à bec, sur l'allée.

RURICOLA.

District des Trois-Rivières, Février, 1852.

*Remarques faites durant le mois de Mars par
L. A. H. L.*

1536.—1—La glace presque entièrement disparue.

1825.—12—Disparition de la glace dans le chenail.

—16—Débâcle, disparition de la glace devant la ville, et la rivière est navigable depuis Laprairie jusqu'à la Pointe aux Trembles.

—26—Un vaisseau fait voile de Montréal pour les Indes.

1828.—29—Débâcle de la glace devant la ville.

1830.—21 Pluie toute la journée ; et le soir entre 7 et 8 heures, violent orage, pluie par torrents, grêle, éclairs et tonnerre, chose assez rare dans cette saison ; éclairs toute la soirée.

1831.—Il tomba dans ce mois à Montréal 12 pouces de neige.

1832— do do 21,35

1833— do do 7,15

1834— do do 8,95

1835— do do 19,65

1836— do do 14,40

1833.—Il y a eu trois jours de pluie dans ce mois, à Montréal.

1834.—26—Débâcle de la glace devant la ville.

—20—Orage à Montréal, pluie, éclairs, le tonnerre tue deux hommes, à St. André.

1837.—4—Le plus grand froid de ce mois a été de 13 degrés au-dessous de 0, et la plus grande chaleur de 49 degrés

1838.—4—Le thermomètre ne s'est abaissé qu'à 9 degrés au-dessous de 0.

—14—Le Maximum de la chaleur dans ce mois a été de 45°.

1842.—31—Débâcle de la glace devant la ville.

—7—Le Lac Erié est ouvert à la navigation.

1843.—26—Grande comète visible à Montréal, du 20 au 26.

1844.—7—Le Lac Erié est ouvert à la navigation.

1846.—1—Le plus grand froid de l'année se rencontre dans ce mois ; le thermomètre marque 18 au-dessous de 0.

—23—Semaines sur les terres hautes, à Nicolet.

—26—La terre tout-à-fait découverte. On sème du bled aux Trois Rivières.

—28—On ne fait usage que des voitures d'été à Nicolet.

—31—Débâcle de la glace devant la ville.

1847.—27—Tempête très violente et chute de neige considérable, depuis minuit jusqu'à six heures du soir, à Ste Anne.

1848.—13—Forte secousse de tremblement de terre à Ste. Anne.

1851.—18—Le Lac Erié est ouvert à la navigation ; il n'a pas été ouvert plus à bonne heure, depuis 24 ans, excepté deux fois, en 1844 le 7 mars, et 1842 le 7 mars.

—22—Météore lumineux vu à Montréal dans l'atmosphère, (vu pareillement à Québec) C'était une boule de feu ressemblant à une comète et laissant une traînée de lumière à sa suite, mais son existence n'a été que d'un moment. A Québec elle a semblé tomber vers la place d'armes, et à Montréal, vers la côte St. Antoine.

1852.—14—Pluie toute la journée, éclairs, tonnerre durant la soirée.

Pronostics.

Si les étoiles perdent de leur clarté sans qu'il paraisse de nuages, c'est signe d'orage.

Les couronnes ou cercles blanchâtres qui se montrent autour du soleil, de la lune et des étoiles, sont un signe de pluie.

Lorsqu'au coucher du soleil les nuages se forment à l'ouest et se colorent, cela indique assez généralement vent et temps sec.

Les nuages qui, après la pluie, descendent près de terre, et semblent rouler sur les champs, sont un signe de beau temps ; et s'il survient un brouillard pendant un mauvais temps, il indique sa cessation ; mais si le brouillard survient pendant le beau temps, et qu'il s'éleve en laissant des nuages, le mauvais temps est immanquable.

Si l'horizon est dépourvu de nuages et qu'il ne souffle aucun vent, ou celui de l'ouest, c'est un signe certain de beau temps.

Si après le vent il s'en suit une gelée blanche qui se dissipe en brouillard, c'est un signe certain de temps mauvais et malsain.

Le changement fréquent du vent est l'annonce d'une bourrasque.

Les vents qui commencent à souffler pendant le jour sont plus forts et durent plus longtemps que ceux qui commencent pendant la nuit.

La gelée qui commence par un vent du nord-est dure longtemps et fait plus de mal.

De petits nuages blancs passant immédiatement sous le soleil, lorsqu'il est près de l'horizon, et s'y colorant en rouge, en jaune, en vert, etc., annoncent la pluie.

A continuer.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

FAITES À MONTREAL DURANT LE MOIS DE MARS, 1852, AVEC DES REMARQUES SUR LES CHANGEMENTS DE L'ATMOSPHERE,

PAR L. A. HUGUET LATOUR,

Membre des Sociétés d'Histoire Naturelle, d'Horticulture de Montréal, d'Agriculture du Bas-Canada, etc.
Membre Correspondant de la Société d'Horticulture de Massachusetts, etc.

Date.	Lune.	Jours.	Thermomètre.			Baromètre.			Direction des vents.			Variation de l'atmosphère.					Remarques.				
			8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	6 h. P.M.	12 h. MIDI.	8 h. A.M.	beau.	pluie.	neige.	grêle.	tonn.	éclair.	
1		Lundi.	8	23	29	30.01	30.00	30.04	O.	S. O.	O	clair	clair	clair	1	
2		Mardi.	3	14	8	29.90	29.92	29.96	N. E.	N.	N. O.	neige	neige	clair	1		
3		Mercredi.	2	12	9	30.34	30.39	30.44	O.	N. O.	N. O.	clair	clair	clair	1		
4		Jeudi.	4	20	15	30.50	30.42	30.19	N. O.	O.	O.	clair	clair	clair	1		
5		Vendredi.	17	20	19	29.87	29.79	29.84	N. O.	E.	E.	clair	clair	clair	1		
6		à 6 h. 37 m. du matin.	24	30	27	29.94	29.90	29.96	N. E.	N. O.	N. O.	neige	neige	neige	1		
7		Dimanche.	22	30	25	30.04	30.05	30.10	O.	S. O.	S. O.	neige	neige	neige	1		
8		Lundi.	20	30	26	29.99	29.86	29.80	S.	S. E.	E.	neige	neige	neige	1		
9		Mardi.	30	32	28	29.29	29.09	29.21	E.	E.	E.	pluie	pluie	pluie	...	1		
10		Mercredi.	30	31	29	30.70	30.89	30.90	E.	E.	E.	neige	neige	neige	1		
11		Jeudi.	19	49	26	30.36	30.34	30.37	E.	E.	E.	clair	clair	clair	1		
12		à 3 h. 36 m. du soir.	32	40	26	29.83	29.70	29.81	S.	S. E.	E.	pluie	pluie	pluie	1		
13		Samedi.	38	46	40	29.77	29.70	29.78	E.	O.	O.	neige	neige	neige	1		
14		Dimanche.	33	36	32	29.76	29.60	29.55	O.	O.	S. E.	neige	clair	clair	1		
15		Lundi.	38	45	40	29.39	29.27	29.31	S.	S. E.	E.	pluie	pluie	pluie	...	1	...	1	1		
16		Mardi.	32	37	30	29.64	29.67	29.75	O.	O.	O.	pluie	clair	couv.	...	1		
17		Mercredi.	18	30	28	29.88	29.80	29.82	N. E.	N. E.	N. E.	neige	neige	clair	1		
18		Jeudi.	29	34	29	29.67	29.64	29.70	N.	N. O.	S. E.	clair	clair	neige	1		
19		Vendredi.	22	26	23	29.80	29.77	29.82	O.	N. O.	O.	clair	clair	clair	1		
20		à 1 h. 50 m. du soir.	14	23	20	29.77	29.70	29.79	O.	O.	O.	clair	clair	clair	1		
21		Dimanche.	16	30	24	29.82	29.70	29.72	O.	S. O.	S. O.	neige	neige	neige	1		
22		Lundi.	20	33	28	29.56	29.54	29.60	N.	N.	N.	neige	neige	couv.	1		
23		Mardi.	23	32	29	29.15	29.09	29.10	N.	E.	E.	neige	neige	neige	1		
24		Mercredi.	25	31	29	29.19	29.09	29.13	S.	N. O.	O.	neige	neige	neige	1		
25		Jeudi.	31	34	30	29.77	29.44	29.48	O.	S. E.	E.	clair	clair	neige	1		
26		Vendredi.	28	29	26	29.60	29.49	29.56	S. E.	E.	E.	clair	clair	clair	1		
27		Samedi.	24	39	32	29.87	29.88	29.95	N. O.	N. O.	S. E.	grè e	clair	pluie	...	1	1	1	1		
28		à 3 h. 57 m. du soir.	23	34	26	30.22	30.19	30.24	N. E.	N. E.	N. E.	clair	clair	clair	1		
29		Lundi.	19	26	20	30.13	30.10	30.18	N. E.	N. E.	N. E.	couv.	clair	clair	1		
30		Mardi.	17	21	22	30.00	30.06	30.10	N. E.	N. E.	N. E.	couv.	couv.	couv.	1		
31		Mercredi.	30	31	29	29.80	29.72	29.75	E.	E.	S. E.	couv.	pluie	neige	...	1	1	1	1		

COMPARAISON DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A MONTREAL DURANT LE MOIS DE MARS, POUR LES HUIT DERNIÈRES ANNÉES

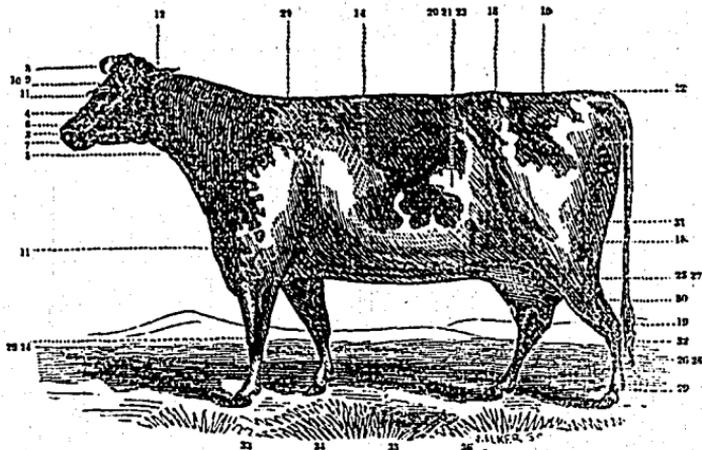
Années.	Thermomètre.		Baromètre		Vents.								Atmosphère.				
	Maximum	Minimum	Maximum.	Minimum.	Z.	N.	E.	S.	O.	S. O.	N. O.	beau.	pluie.	neige.	grêle.	tonn.	éclair.
1845	58 le 12	10 le 19	29.05 le 16	29.10 le 21	16	5	2	...	14	5	33	18	12	6	15
1846	49 le 23	3 le 2	30.48 le 2	29.44 le 15	...	6	0	0	...	5	0	43	17	8	8
1847	51 le 25	2 le 12	30.52 le 6	28.77 le 27	6	10	...	2	2	0	48	29	14	7	4
1848	60 le 31	1 le 15	30.26 le 2	29.30 le 25	18	6	6	5	9	6	25	18	15	6	10
1849	59 le 31	2 le 4	30.29 le 4	29.10 le 21	34	1	4	...	17	1	15	21	13	12	11	2	...
1850	47 le 31	-3 le 3	30.22 le 20	28.74 le 1	23	4	...	1	9	5	42	9	19	4	10
1851	62 le 30	1 le 14	30.19 le 14	29.40 le 21	15	2	22	17	30	7	17	4	11
1852	46 le 13	2 le 3	30.90 le 10	29.00 le 23	10	15	19	6	6	6	24	7	12	6	17	3	1

COMPARAISON DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES AU BASSIN DE CHAMBLY, DURANT LE MOIS DE MARS, POUR SEPT ANNÉES.

1850.		1851.		1852.		1853.		1854.		1855.		1856.	
Max.	Min.												
59	-11	48	7	59	-10	52	-11	55	-2	53	-9	61	10

VACHE DE JERSEY.—PERFECTION, 36 POINTS, LIGNÉE, Nos. 1 ET 2.



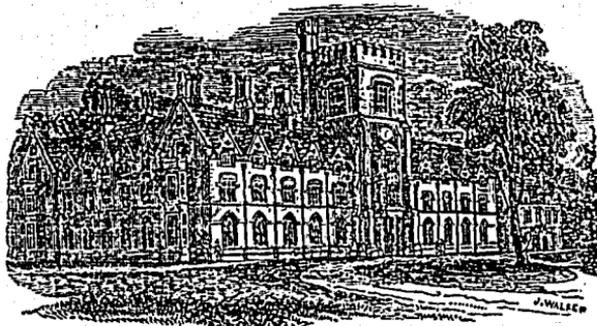
ÉCHELLE DE POINTS POUR LES VACHES ET LES GENISSES, ADOPTÉE PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE DE JERSEY.

ARTICLES.	POINTS.
1. Lignée du côté du mâle	1
2. Lignée du côté de la femelle	1
3. Tête, petite, fine et conique ou pyramidale	1
4. Mâchoire, petite	1
5. Gorge, nette	1
6. Museau, fin et cerné d'une couleur claire	1
7. Naseaux, hauts et ouverts	1
8. Cornes, recourbées, pas trop épaisses, à la base, s'amincissant en cône, et à pointe noire	1
9. Oreilles, petites et minces	1
10. Oreilles, de couleur orangé foncé, intérieurement	1
11. Œil, plein et doux	1
12. Cou, droit, fin, et placé légèrement sur les épaules	1
13. Poitrail, large et profond	1
14. Ventre, cintré, large et profond	1
15. Côtes, bien placées, n'y ayant que peu d'espace entre la dernière côte et la hanche	1
16. Dos, droit, depuis le garrot jusqu'au haut de la hanche	1
17. Dos, droit, depuis le haut des hanches jusqu'à l'insertion de la queue, et la queue formant un angle droit avec le dos	1
18. Queue, fine	1
19. Queue, descendant jusqu'aux jarrets	1
20. Peau, mince et mobile, mais pas trop lâche	1
21. Peau, couverte de poil fin et doux	1
22. Peau, de bonne couleur	1
23. Jambes de devant, courtes, droites et fines	1
24. Avant-bras, gonflé et plein au-dessus du genou	1
25. Quartiers de derrière, depuis le jarret jusqu'à la pointe du croupion, longs et bien remplis	1
26. Jambes de derrière, courtes et droites (au-dessous des jarrets), et les os plus fins que gros	1
27. Jambes de derrière, placées carrément, ne paraissant pas trop près l'une de l'autre, vues par derrière	1
28. Jambes de derrière, ne doivent pas se croiser en marchant	1
29. Sabots, petits	1
30. Pis, de forme pleine, c'est-à-dire, bien en ligne avec le ventre	1
31. Pis, paraissant bien, par derrière	1
32. Trayons, grands, placés carrément, et bien éloignés, l'un de l'autre	1
33. Veines à lait, très proéminentes	1

31. Croissance	1
35. Apparence, ou mine générale	1
36. Perfection, état, ou condition	1
										37

Il n'est pas adjugé de prix à une vache qui a moins de 29 points.
 Il n'est pas adjugé de prix à une génisse qui a moins de 26 points.
 Les points Nos. 31 et 33 ne sont pas exigés pour les génisses, et elles sont conséquemment, regardées comme parfaites, lorsqu'elles ont 33 points.

COLLÈGE ROYAL DE CIRENCESTER.



ÉCOLES D'AGRICULTURE ET FERMES-MODELES DE DISTRICT.

Si nous n'avions pas promis, dans notre dernier numéro, d'exposer humblement notre manière de penser, quant à ce qui regarde les Ecoles d'Agriculture et les Fermes-Modèles, à peine oserions-nous le faire présentement, sachant que le sujet pourrait être traité par d'autres avec plus de talent et d'habileté. Mais comme nous avons toujours soutenu qu'il y avait de la justice autant que la convenance de pourvoir à l'établissement d'institutions de cette sorte, afin de donner aux agriculteurs la même facilité qu'ont les autres classes, pour réussir dans leur profession, nous nous regardons comme obligé de soumettre à la considération du public, quelque plan susceptible d'être mis en pratique, avant que la Législature s'assemble, attendu que s'il plaisait au Parlement Provincial de s'occuper du sujet, et d'accorder le moyen d'en faire l'expérience, en établissant deux ou plusieurs Ecoles et Fermes-Modèles de District, il serait nécessaire de les mettre sur un pied capable de faire compter avec confiance de les voir mises en opération avec succès. Des mesures excellentes en elles-mêmes n'ont pas réussi à faire atteindre l'objet en vue, en con-

séquence de quelque défectuosité dans le plan quant à l'exécution, ou à l'opération pratique. Le plan que nous proposerions n'est pas relatif aux écoles préparatoires, mais seulement aux écoles expérimentales de district, où des jeunes gens, âgés de plus de quatorze ans, seraient instruits dans la science et l'art de l'agriculture, en même temps qu'on leur enseignerait les autres branches nécessaires de l'éducation.

Pour une Ecole d'Agriculture de District à laquelle serait attachée une terre à conduire comme Ferme-modèle, il faudrait de la place pour une centaine d'élèves, dont un tiers pourraient n'être pas astreints à travailler, mais seraient obligés de payer pour la pension et l'enseignement, et les deux autres tiers seraient des travailleurs qui paieraient par leur travail l'enseignement, la nourriture et le logement. Il faudrait pour une telle école au moins deux maîtres, dont l'un serait un professeur d'agriculture, qui entendait parfaitement la théorie et la pratique de l'économie rurale, et les différentes parties de l'enseignement qui s'y rattachent, pourrait donner des leçons d'agriculture, et se charger de l'entière administration de la ferme, du bétail, de la laiterie, et de tous les travaux champêtres, ayant sous lui un la-

bourcier de première force, qui pourrait apprendre aux élèves à labourer, ainsi qu'à semer, et agir comme homme d'affaires sous le professeur. Quant à ce qui regarde le jardinage, peut-être serait-il bon de se contenter de ce qu'on appelle jardin potager, pour approvisionner le collège de tous les végétaux ou légumes nécessaires; et ce jardin pourrait être cultivé par les élèves, sous la surveillance du professeur, avec l'aide d'un homme accoutumé à travailler dans les jardins, sans qu'il fût nécessaire d'employer et payer un jardinier de profession. Afin d'éviter de trop grandes dépenses, il ne faudrait pas qu'il y eût, au commencement, un grand nombre d'administrateurs ou d'employés; on pourrait se contenter d'abord d'un Professeur d'Agriculture, qui agirait comme Directeur de l'Ecole et de la Ferme-modèle, et d'un maître possédant les talents et les connaissances nécessaires. Si les élèves étaient classés convenablement et mis en mesure de pouvoir s'aider les uns les autres, un seul maître serait, à notre avis, amplement suffisant. Peut-être serait-il à propos que les heures de classe fussent différentes pour les élèves qui paieraient en argent et pour ceux qui paieraient en travail, mais tous devraient assister aux leçons d'agriculture. Le Professeur et le Maître d'Ecole devraient posséder parfaitement les langues Anglaise et Française, attendu qu'il y aurait, comme il va sans dire, des élèves parlant l'Anglais et des élèves parlant le Français, et qu'il faudrait enseigner l'Anglais à ceux qui ne sauraient que le Français, et le Français à ceux qui ne sauraient que l'Anglais.

Au Collège Royal d'Agriculture de Cirencester, en Angleterre, on n'admet point d'élèves au-dessous de l'âge de quatorze ans, et il faut qu'ils soient bien versés dans la routine d'une bonne éducation anglaise, et avant d'être admis, on leur fait subir un examen strict sur les sujets suivants:—la construction d'une phrase anglaise, la géographie, les quatre premières règles de l'arithmétique, simples et complexes, les proportions, les règles d'intérêt et d'escompte, les fractions vulgaires et décimales. Si des règle-

mens semblables étaient adoptés ici, l'enseignement, aux Ecoles d'Agriculture et aux Fermes-modèles, deviendrait une affaire tout-à-fait facile. Le mécanisme d'une Ferme-modèle serait trop coûteux pour être employé à enseigner aux enfans leur A B C. Les écoles de campagne sont amplement suffisantes pour l'enseignement des premiers rudimens, et nous ne pourrions voir sans un grand déplaisir ce qu'on appelle un Collège Agricole occupé à apprendre à lire et à écrire à de petits garçons. Dans aucun pays il n'y a d'admission aux Collèges d'Agriculture avant que les candidats n'aient subi un examen strict, quant aux connaissances qu'ils ont acquises dans les premières branches de l'éducation, et nous nous flatons qu'il n'y en aura point aux Collèges Agricoles du Canada sans un pareil examen. Une Ecole ou un Collège d'Agriculture devrait être quelque chose de digne de l'ambition d'un jeune homme; et il n'en serait pas ainsi, si tous y étaient admis, sans la preuve d'une certaine instruction préalable. Quatorze ans devrait être l'âge le moins avancé pour pouvoir être admis au collège, et à cet âge, un garçon en état de payer pour l'instruction qu'il recevrait à une Ecole ou à un Collège d'Agriculture, devrait être passablement avancé dans son éducation. Le cours d'enseignement, à Cirencester, s'étend à plus de deux années, et nul élève ne peut être reçu à un examen final, à moins de cet espace de temps. Le même règlement pourrait être adopté ici, pourvu que les élèves fussent astreints à se qualifier, quant à leur éducation, par un examen subi avant leur admission, comme nous venons de le dire, quoique, peut-être, cet examen ne dût pas être aussi rigoureux à l'égard de ceux qui travailleraient pour leur entretien et leur instruction, par la raison qu'il pourrait n'être pas strictement nécessaire.

On dit que le Collège de Cirencester est agréablement situé, et à un mille de la ville de ce nom, dans North-Wiltshire. Une ferme de 480 acres, d'un caractère et d'un sol variés, y est attachée. Le sol va en pente dans toutes les directions, et il n'aurait guère été possible de trouver un site plus agréable et plus salubre.

Cirencester est une station sur le grand chemin de fer de l'Ouest, et il y a communication par routes ferrées entre cette ville et toutes les parties du Royaume. Nous donnons une estampe ou vue de ce collège, à la tête de cet article, afin de montrer ce qu'on peut faire pour l'agriculture dans d'autres pays. Outre l'agriculture pratique, les diverses sciences qui s'y rattachent, comme la chimie, la botanique, la géologie, l'histoire naturelle, la physique, l'arpentage, etc., y sont enseignées par des professeurs. Un laboratoire bien complet, dirigé d'après le système de Gleeson, donne beaucoup de facilités pour la manipulation chimique.

Le but de l'institution est qu'il y ait un cours de leçons de la plus grande utilité possible pour l'agriculteur pratique. Les avantages que le cultivateur retire de l'application des connaissances scientifiques à la pratique se font sentir de plus en plus, et acquièrent de jour en jour plus d'extension, et ce n'est qu'à des institutions comme celle de Cirencester qu'on peut acquiescer ces connaissances. A ce collège, l'enseignement dans chaque département, est strictement subordonné à l'objet en vue : chaque sujet y est traité de la manière, et avec l'étendue que demande le rapport qu'il peut avoir avec l'agriculture. L'enseignement de la théorie et celui de la pratique marchent ensemble, et le tout est combiné avec la discipline collégiale. On y a adopté le meilleur système de culture ainsi que le meilleur mode pour l'élève et l'entretien des animaux, combiné avec le soin de la laiterie. On y fait toutes les sortes d'épreuves et d'expériences, mais toujours de manière à éviter le risque de résultats généraux, la détermination du Conseil du Collège étant que le système suivi sur la ferme soit le plus profitable possible, et tel que les élèves le puissent adopter avec confiance dans leurs occupations futures ; cependant une petite partie de la terre est réservée pour y faire des expériences. Les bâtimens de ferme sont excellents. L'administration du collège est confiée au Directeur, ou Principal, qui est responsable au conseil de l'état général de chaque département. Toutes les affaires de discipline sont sous son con-

trôle immédiat, et il surveille attentivement l'industrie, le progrès et les habitudes morales de chaque étudiant, et en fait rapport, au moins deux fois par an, aux parens ou aux tuteurs. Il est exigé des élèves qu'ils assistent régulièrement, les jours de dimanche, à l'église paroissiale, mais les fils de dissidens peuvent fréquenter les églises que les parens désignent, par lettre, au Principal.

Cours d'Enseignement. Le département scientifique comprend : 1. une Leçon ou Instruction verbale sur la pratique de l'agriculture ; 2. la Géométrie élémentaire appliquée à l'arpentage ; au nivellement, à la cubation des solides, etc. ; 3. la Mécanique appliquée aux instrumens aratoires, à l'érection des abris ou appentis, à la construction des toits, etc. ; 4. l'Hydraulique appliquée à l'égoût et à l'irrigation ; 5. le Dessin et l'art d'esquisser des plans pour les bâtimens et les instrumens ; 6. la Chimie et la Physique générale, dans les rapports importants qu'elles ont avec l'agriculture ; 7. la Géologie et la Minéralogie, en autant que ces sciences se rattachent à l'agriculture ; 8. la Botanique, la Physiologie végétale, et l'Histoire Naturelle, de même ; 9. les principes de l'art Vétérinaire ; 10. les méthodes pour la tenue des comptes de ferme.

Enseignement Pratique.—Les étudiants passent la moitié de la journée sur la ferme, et prennent part à toutes les opérations manuelles de l'économie rurale. Ils ont l'avantage de se mettre au fait de la construction et de la manière d'opérer des instrumens. Ils sont chargés, à tour de rôle, de la surveillance des travaux de routine faits sur la ferme, tels que le labourage, les attelages, les étables, etc.

Il y a une bibliothèque, un musée et un laboratoire, pour l'usage des élèves. Il y a des écoles externes, qui paient un certain honoraire annuel, et qui jouissent des mêmes privilèges que les pensionnaires, quant aux différentes leçons et à l'instruction en général. Il y a deux vacances dans le cours de l'année, l'une en juillet, et l'autre à Noël, mais ce ne serait qu'à cette dernière époque qu'il devrait y avoir des vacances, dans ce pays. Quoiqu'il en soit,

adopté au Collège Royal d'Agriculture de Cirencester pût ne nous être pas convenable en totalité, il s'y trouve néanmoins plusieurs points que nous pourrions imiter avec avantage. Le mode d'enseignement pourrait être le même, ainsi que l'examen préalable. Il voudrait mieux n'avoir ni école d'agriculture ni ferme-modèle, que de ne les pas mettre sur un pied respectable, et de ne les faire pas opérer de manière à répondre au but qu'on a en vue. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longs détails sur les avantages que procurent ces institutions, car le fait de leur utilité est maintenant admis généralement, et tout ce qui reste à faire, c'est de voir à ce qu'il y en ait d'établies. Il y a une circonstance qui ne devrait pas être perdue de vue dans le choix du site d'une école d'agriculture et d'une ferme-modèle, et cette circonstance, c'est que la situation devrait être assez agréable pour donner aux étudiants du goût pour la vie des champs. Quelques-uns pourront croire que ce point n'est pas de grande importance; mais nous sommes humblement d'avis que si l'école d'agriculture et la ferme-modèle où l'on envoie des jeunes gens pour y être instruits, sont dans une situation dépourvue de beautés naturelles et champêtres, ces jeunes gens prendront du dégoût pour l'agriculture, et la mépriseront plus qu'ils ne l'avaient fait auparavant. Il pourrait être très difficile de choisir un site qui possédât tous les avantages qu'on pourrait désirer; et alors, parmi ceux qu'on pourrait obtenir, il faudrait choisir celui qui offrirait les avantages les plus nombreux. Ce sont les belles situations qu'offre la campagne qui attachent les hommes instruits à la vie champêtre, et qui les porte à créer, au moyen d'améliorations, des situations semblables, s'il ne leur en est pas échu par héritage, ou s'ils n'ont pas pu s'en procurer par achat. Nous sommes fermement persuadé qu'une Ecole d'Agriculture et une Ferme-modèle possédant l'avantage d'une situation agréable, d'un beau paysage et d'un accès facile, auraient trois fois plus d'élèves qu'une école et une ferme-modèle, où le même avantage ne se rencontrerait pas.

On verra, par ce que nous venons de dire,

ce que sont, au moins quelques-unes des conditions exigées pour ces établissemens. La Société d'Agriculture du Bas-Canada pourrait, comme elle a déjà fait pour la Ferme-modèle de la Tortue, nommer un Comité à l'effet de visiter et surveiller l'établissement, de la même manière que le conseil du Collège Royal d'Agriculture de Cirencester est tenu de le faire; ou bien le Ministre, ou Surintendant de l'Agriculture, pourrait choisir les personnes qu'il lui plairait pour remplir ce devoir. Le Principal, ou Professeur en chef, devrait être un agriculteur, un homme parfaitement au fait de la théorie et de la pratique de l'agriculture, attendu que de lui dépendrait principalement le succès des opérations de l'établissement entier. Il faudrait qu'il fût en état de donner des leçons sur toutes les branches de l'économie rurale; il faudrait que ce fût un homme de talent, muni de beaucoup de connaissances, et capable de remplir sa place avec avantage pour les élèves et pour le public en général. Celui qui viendrait ensuite serait l'Instituteur, qui devrait aussi être en état de bien s'acquitter de son emploi, et savoir parfaitement l'Anglais et le Français. Il pourrait se choisir des assistans parmi les plus âgés et les plus capables de ses écoliers, et les mettre à la tête des différentes classes. Le troisième en rang serait l'homme d'affaires, ou le maître laboureur, semeur, etc., et il est heureusement beaucoup moins difficile de trouver un homme propre à cet emploi, que d'en trouver pour les deux grades supérieurs; mais il faudrait que rien ne lui manquât pour bien remplir sa charge. Entre les chefs de départemens, une personne expérimentée et entendant bien la conduite de la laiterie ne serait pas la moins nécessaire; mais s'il était difficile, il ne serait pourtant pas impossible d'en trouver une en état de se bien acquitter de l'emploi. Nous avons déjà parlé, dans des numéros précédents, des troupeaux, des instrumens aratoires, de la bibliothèque, du musée, de laboratoire, etc., mais nous prendrons la liberté d'en dire encore quelque chose.

Nous ne croyons pas qu'on dût enseigner dans les écoles d'agriculture d'autres langues

que l'Anglaise et la Française; nous ne croyons pas non plus que l'enseignement dût aller plus loin, ou s'étendre à d'autres branches que celles que nous avons énumérées. Si les élèves désirent un plus haut degré d'instruction, ils le pourront acquérir dans d'autres maisons d'enseignement. Quant aux travaux à faire sur la ferme, chaque ouvrage devrait être exécuté de la meilleure manière possible. La négligence, sous ce rapport, ne devrait jamais être tenue pour excusable. Il faudrait adopter le meilleur système de rotation et de culture, et le mettre à exécution de la meilleure manière possible. Il faudrait prendre pour règle l'économie en toute chose, et voir à ce qu'il ne fût rien perdu. Il faudrait donner tous les soins possibles aux animaux de toute espèce, et préserver soigneusement les diverses races du pur sang, de sorte que si quelqu'un voulait acheter une bête d'une race particulière, il pût être sûr de son fait; mais il serait bon aussi d'entretenir pour expérience quelques animaux de race mixte. Il faudrait que les expériences faites sur les animaux ou les récoltes fussent couchées par écrit soigneusement, ainsi que toutes les particularités qui auraient pu avoir quelque influence sur le résultat. Les registres pourraient être tenues par les étudiants. Les expériences ne servent à rien, si l'on ne fait pas connaître toutes les particularités qui s'y rattachent. S'il s'agit d'expériences en fait de récoltes, il est nécessaire que la qualité du sol soit connue, ainsi que l'état où il était avant le commencement de l'expérience, l'égoût, le mode exact de culture, l'engrais employé, la quantité de grain semée, la variété de l'espèce, le temps de la semaille, le traitement qui a suivi jusqu'à l'époque de la récolte et les derniers résultats. Le même soin, ou la même précaution doit avoir lieu à l'égard des troupeaux. Il faudrait que le mode d'entretien des animaux élevés sur la ferme fût décrit, à partir de l'époque de leur naissance; hors le temps où ils sont nourris à l'herbe, il faudrait qu'ils eussent des râteliers séparés, afin que les uns ne pussent pas enlever aux autres une partie de leur nourriture. Il faudrait que le produit du lait et du beurre de chaque race, ou variété de race, fût noté

ou marqué exactement, et qu'il fût connu à quel âge ce produit a commencé à diminuer, afin de constater jusqu'à quel âge les vaches laitières, peuvent être entretenues avec avantage. Lorsqu'on engraisserait un animal pour la boucherie, il faudrait, en le mettant à l'engrais, en enregistrer la race, l'âge, l'état et le poids, comme aussi le temps qu'il a mis à engraisser, la quantité et la qualité des alimens qu'il a consommés, son poids, lorsqu'on l'a vendu, et le prix qu'on en a eu. Il devrait en être de même à l'égard des moutons et des porcs; il faudrait que chaque race fût éprouvée, et qu'il fût tenu compte de tous les produits, et de la consommation d'alimens faite par chaque espèce et race distincte, ainsi que du résultat final. Tout cela peut paraître difficile à faire; mais la difficulté est plutôt apparente que réelle dans la pratique. Le point principal consiste en une régularité systématique, avec des livres, ou cahiers blancs, préparés convenablement. Les élèves devraient trouver du plaisir à tenir ces registres, mais à tout événement, ils devraient être obligés à le faire; cette besogne devrait faire partie de leur éducation. Il y a beaucoup de détails dans les quels nous n'entrons pas présentement, mais nous désirions exposer quelques points principaux, qui auront à être pris en considération, lorsqu'il s'agira d'établir des Fermes-modèles et des Ecoles d'Agriculture. Nous ne prétendons pas que notre plan serait parfait, mais il pourra donner à d'autres l'idée d'en proposer un meilleur.

Nous avons dit, dans un numéro précédent qu'il suffirait de £4000 pour établir une Ecole d'Agriculture et une Ferme-Modèle de 200 arpens, et cela pourrait être dans certaines situations; mais s'il fallait qu'il y eût un de ces établissemens près de la ville de Montréal, et un autre près de la ville de Québec, et ce seraient, à ce que nous croyons, les localités les plus convenables pour chacun des districts de mêmes noms, les frais seraient nécessairement plus considérables, et l'on peut supposer qu'il faudrait £6000 pour chaque établissement. Ces fonds ne seraient pourtant pas perdus; ils seraient, au contraire, placés aussi sûrement que possible, sur des terres qui acquerraient de jour

en jour plus de valeur, et sur des animaux qu'on serait sûr de bien vendre; et nous ne doutons nullement que l'établissement ne pût payer l'intérêt de l'argent employé, après la première année, s'il était administré convenablement. Les dépenses d'une partie des élèves seraient couvertes par ce qu'ils paieraient en argent pour leur instruction et leur nourriture, et celles des autres, par leur travail. Comme nous avons donné, dans un numéro précédent, un inventaire des animaux, des instrumens, etc., qu'il faudrait sur la ferme, il n'est pas nécessaire que nous le donnions de nouveau quoique les frais puissent être plus considérables que nous ne le pensions alors.

En terminant ce long article, nous prenons la liberté de dire qu'il ne serait pas possible de travailler plus efficacement pour l'avancement des intérêts et du bien-être des classes agricoles et de la prospérité générale du pays, qu'en leur procurant les moyens d'acquérir une connaissance parfaite de la théorie et de la pratique de l'agriculture. Les plus belles connaissances dans les autres arts et les autres sciences sont souvent accompagnées ou suivies de contretems fâcheux, mais il ne peut résulter que du bien d'une bonne éducation agricole, et cette circonstance seule suffit pour la recommander à l'attention des gouvernemens et des législatures. Il ne peut pas y avoir de mécompte à apprendre à cultiver le sol de la meilleure manière, et à donner aux animaux les soins nécessaires pour qu'ils rapportent à leurs possesseurs le plus grand profit possible. Cette éducation se recommande encore, en ce qu'elle fait naître de l'attachement pour la campagne, et la vie champêtre et porte des hommes riches à s'établir à la campagne, et à y faire des améliorations de nature à leur rapporter du profit. Ce sont là des faits qui ne peuvent pas être révoqués en doute, et il reste à ceux qui en ont le pouvoir, à prendre en main un sujet qui est d'une importance si vitale pour le pays que nous habitons.

Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

ASSEMBLÉE TRIMESTRIELLE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Conformément à des avis par écrit, adressés aux Directeurs par le Secrétaire, l'Assemblée Trimestrielle de ces Messieurs a eu lieu, à leurs Salles, en cette ville, aujourd'hui, à 11 heures de l'avant-midi.

Messieurs présents : l'Honorable Adam Ferrie, et F. A. LaRocque, John Yule, J. Hurteau, le Dr. Leprohon, John Fraser, P. L. Le Tourneux, L. A. H. Latour, J. Guillbault, et Wm. Evans, Ecuyers.

L'Hon. Adam Ferrie, un des Vice-Présidens, a été appelé au fauteuil.

Le Secrétaire a soumis plusieurs lettres et autres documens, et les comptes pour les trois derniers mois ont été mis sur la table.

1. Un mémorandum du Major Campbell, suggérant l'à-propos d'envoyer un exemplaire des Journaux d'Agriculture, contenant les procédés du Congrès Agricole, tenu le 10 de Février dernier, à l'adresse de chacun des Présidens des Sociétés d'Agriculture de Comté, et de les prier de vouloir bien communiquer à cette Société leurs vues, quant aux Résolutions et Rapports adoptés au Congrès Agricole.

Il a été alors proposé par P. L. LeTourneux, Ecr., secondé par Wm. Evans, Ecr. :—

Que des exemplaires des Journaux d'Agriculture, contenant les procédés qui ont eu lieu, et les Résolutions qui ont été adoptées, au Congrès Agricole, le 10 de Février dernier, soient adressés à chacun des Présidens des Sociétés d'Agriculture de Comté, en les priant de vouloir bien communiquer leurs idées sur ces sujets à la Société d'Agriculture du Bas-Canada.—Adopté.

2. Une lettre de l'Hon. James Morris, Maître de Poste Général, en réponse à une lettre qui lui avait été adressée, relativement au taux de poste sur le Journal Français d'Agriculture, le priant que ce taux ne fût pas exigé jusqu'à ce que le nombre exact des souscripteurs eût pu être constaté; à laquelle demande le Maître de Poste Général a obligeamment accédé.

3. Une lettre de John R. Lambly, Ecr.,

Président de la Société d'Agriculture du Comté de Mégantic.

4. Une lettre de John Eden, Ecr., Président de la Société d'Agriculture du Comté de Gaspé, No 2.

5. Une lettre de H. L. Langevin, Ecr. de Québec, un des Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, à laquelle le Secrétaire a eu instruction de répondre, quand il aurait été constaté si M. Cherrier s'arrangerait pour la publication du Journal.

6. Une lettre de M. Bibaud, Ecr., de Montréal, touchant la publication des procédés de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, dans d'autres journaux, avant qu'ils nient paru dans le Journal d'Agriculture, et recommandant, comme membre de cette Société, que cette pratique soit discontinuée.

Il a été en conséquence proposé par F. A. LaRocque, Ecr., secondé par John Yule, Ecr., et passé unanimement :—

Que toutes les Résolutions et tous les Rapports adoptés, aux assemblées futures de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, ou des Directeurs de cette Société, seront remis au Secrétaire, et placés par lui parmi les minutes, ou archives de la Société, pour s'y référer, au besoin, et que ces Résolutions et Rapports seront publiés d'abord dans les Journaux d'Agriculture de la Société, avant d'être communiqués pour publication dans quelque autre journal que ce soit, à moins qu'il ne soit donné un ordre spécial à ce contraire, à une assemblée particulière.

Proposé par L. A. H. Latour, Ecr., et secondé par l'Hon. Adam Ferrie :—

Que chacun des membres de cette Société soit prié de voir quels sont ceux de ses livres dont il peut se passer (s'il en a de tels), et faire un usage plus amplement utile, en les ajoutant à la bibliothèque de la Société, et les y déposant, soit comme don, soit à telles conditions qu'il lui plaira.—Adopté.

Proposé par John Yule, Ecr., et secondé par A. Kierskowsky, Ecr. :—

Que M.M. LeTourneau et Latour soient autorisés à accepter les conditions offertes par

M.M. Cherrier et Rowan, pour imprimer les Journaux d'Agriculture, par acte passé par-devant Notaire, pour une année ou pour cinq années, et pour percevoir ou retirer les arrérages qui peuvent être dûs à la Société, à telles conditions qu'ils jugeront convenables, l'une et l'autre partie demeurant libre d'annuler le contrat, à la fin de chaque année, en en donnant avis trois mois d'avance.—Adopté.

Proposé par A. Kierkowski, Ecr., secondé par le Dr. Leprohon, et adopté unanimement :—

Que les remerciemens de la Société d'Agriculture du Bas-Canada sont dûs à L. A. H. Latour, Ecr., pour ses Observations Météorologiques pour Montréal, publiés dans le Journal d'Agriculture.

Proposé par L. A. H. Latour, Ecr., secondé par John Yule, Ecr. :—

Que Henry Wager, Ecr., d'Oncida, Président de la Société d'Agriculture d'Etat de New-York, et John Delafield, Ecr., d'Oaklands, ex-Président de la même Société, soient élus membres Honoraires de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.—Adopté.

Proposé par L. A. H. Latour, Ecr., secondé par Wm. Evans, Ecr.

Que J. B. Trudelle, Ecr., Secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté de Québec, et Alex. H. Johnson, Ecr., fils de P. B. Johnson, Ecr., d'Albany, soient élus membres Correspondants de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.—Adopté.

Le Secrétaire a eu instruction d'adresser des lettres aux messieurs élus membres honoraires ou correspondants de la Société, pour les informer du fait.

Proposé par P. L. Le Tourneau, Ecr., secondé par John Fraser, Ecr. :—

Que des circulaires imprimées en anglais et en français soient adressées aux Sociétés d'Agriculture, aux membres du Clergé et aux personnes notables du Bas-Canada, les priant de donner leur appui aux Journaux d'Agriculture, et que ces circulaires soient publiées dans ces Journaux.—Adopté.

Ce jour étant le premier Mercredi du mois, et conséquemment celui où devait s'assembler

le Comité chargé de la surveillance de la Ferme-moëlle de la Tortue, M. Ossnie, administrateur de cette ferme, se trouvait présent, et il a soumis son rapport pour le mois dernier, lequel a été approuvé et remis au Secrétaire pour être enregistré. Il a alors été proposé par J. E. Guibault, Ecr., secondé par John Yule, Ecr. :

Que M. Ossnie ayant demandé au Comité quel mode de culture il recommanderait d'adopter sur la ferme, attendu la probabilité que la terre cesserait d'être tenue comme ferme-moëlle, au 1er de Septembre, le Comité décide qu'il serait loisible à M. Ossnie d'adopter le mode de culture qui devait être le plus avantageux à la Société et au propriétaire.

Les affaires du jour étant terminées, un vote de remerciemens au Président, l'honorable Adam Ferrie, a été proposé et passé unanimement. L'assemblée s'est ensuite séparée.

Par ordre,

Wm. Evans,

Secr. et Trés. de la S. d'A. du B. C.

Montréal, 3 Mars, 1852.

CHEMINS DE FER SUR LA RIVE SEPTENTRIONALE DU ST. LAURENT, DE QUÉBEC À MONTREAL.

Nous donnons avec plaisir le Prospectus du Chemin de Fer projeté, persuadé que ce chemin serait un ouvrage qui ne pourrait manquer d'être avantageux à l'agriculture et au pays généralement. On ne peut pas s'attendre à ce que le Bas-Canada fasse des progrès bien rapides vers les améliorations, si l'on ne fournit pas à ses habitans les facilités nécessaires pour en développer les grandes et nombreuses ressources naturelles. Il est bien connu qu'au nord du St. Laurent est une contrée, belle et fertile, dans tout l'espace qui est entre Montréal et Québec, et que les habitans de cette contrée n'ont pas les facilités nécessaires pour transporter leurs produits aux marchés. Dans la saison de la navigation, les bateaux à vapeur, dans la traversée de Montréal à Québec, arrêtent rarement ailleurs qu'à Sorel (quelquefois à Berthier,) au Port St. François, aux Trois-Rivières, et à Batiscan. En hiver, les habitans du nord du

fleuve en sont réduits à leurs moyens particuliers de voyager, par toute cette distance de 180 milles. Quoique la Rivière d'Hudson soit navigable, pendant presque toute l'année, et que la flotte de vaisseaux à vapeur et autres qui y naviguent ne mettent par plus de neuf à douze heures pour aller d'Albany à New-York et de New-York à Albany, on a construit des chemins de fer, dans toute cette distance, sur les bords de la rivière, et nous savons par expérience, que les bateaux à vapeur de la rivière d'Hudson arrêtent près de plusieurs villes et villoges, dans leurs voyages, pour la commodité des habitans. Si l'on attend de nous que nous fassions des progrès rapides dans tout genre d'améliorations, comme d'autres populations, il nous faut adopter les moyens qu'elles adoptent, et qui les font prospérer. L'achèvement d'un chemin de fer déjà commencé sur le rivage du sud, et la construction d'un autre sur le rivage du nord du St. Laurent, seraient plus pour la prospérité du Bas-Canada qu'on ne saurait se l'imaginer présentement. Il n'y a pas beaucoup à douter que ces ouvrages ne soient complétés, et, nous l'espérons, aussi promptement que possible.

A une assemblée préliminaire de citoyens favorables à la construction d'un chemin de fer entre Québec et Montréal, tenue en cette ville, samedi dernier, le projet suivant fut soumis, discuté et approuvé :

Projet d'un Chemin de Fer de Québec à Montréal, par le Nord.

Jamais la question des chemins de fer n'a été plus agitée que dans ce moment. Les journaux de la province et ceux des pays étrangers y consacrent une partie de leurs colonnes. Partout ces discussions sont suivies de résultats. Québec seul n'a encore presque rien fait. Les esprits y sont divisés sur cette grande question ; au lieu d'avancer, nous recuions. Un jour voit détruire ce que la veille avait fait. D'où vient cette hésitation ? Est-ce indolence, est-ce manque de capacité, est-ce ignorance des vrais intérêts du pays ? Non ! il n'en est pas ainsi.

Les citoyens de Québec sentent toute l'importance que peut avoir pour leur ville l'établissement des chemins de fer qui doivent la mettre en communication avec le reste du monde ; mais ils sentent aussi que tout dépend

de la direction première qui leur sera donnée, que si le point de départ est faux, ils auront gaspillé leurs ressources et leur énergie en vain ; que si, au contraire, leurs premiers efforts sont bien dirigés, leur cité peut devenir l'entrepôt des richesses de l'Ouest, et l'un des premiers ports de mer du monde, comme il en est déjà l'un des plus beaux.

Qui peut douter, en voyant ce qui se passe ailleurs, qu'avant beaucoup d'années nous aurons, non seulement un chemin de fer d'Halifax à Québec, de Québec aux extrémités du Haut-Canada, mais même jusqu'à l'Océan Pacifique ? Il ne faut que du temps et de l'argent pour réaliser cette magnifique entreprise. Or, le temps court vite sur ce jeune continent, et l'argent peut se remplacer en grande partie par le crédit. Dans un pays où, dans le cours de la vie d'un homme, l'on voit décupler la population et la somme des propriétés, l'on ne doit pas craindre d'escompter l'avenir.

Pour que cet avenir se réalise en faveur de Québec, il faut que ces chemins de fer aboutissent dans Québec même.

L'on a dit souvent que notre cité était placée du mauvais côté du St. Laurent ; c'est une erreur. Si elle était sur la rive opposée, il faudrait souhaiter de la ramener sur celle-ci. Nous sommes du même côté que Montréal, Kingston et Toronto, que tout le Haut-Canada, que la plus grande partie du Bas-Canada ; nous pouvons communiquer sans transbordement avec presque tout notre pays ; et c'est très important pour un chemin de fer. Sous le point de vue commercial et militaire, peu de villes dans l'Amérique du Nord sont mieux situées que Québec. Sachons en profiter.

D'après ce qui précède, il semble évident que les principaux efforts des citoyens de Québec doivent se porter sur la construction d'un chemin de fer de leur ville à Montréal, par le Nord du fleuve. C'est le seul moyen d'avoir le terminus ici. C'est le seul moyen de voir arriver sur nos marchés, en hiver comme en été, une foule d'articles d'une nature trop encombrante pour supporter de lointains charriages ou la traverse du St. Laurent en canots ; ainsi, que le bois de chauffage et de construction, les pierres à bâtir, le foin pressé, le bétail et beaucoup d'autres objets de première nécessité pour une grande ville. La population, trouvant plus de facilité à subsister, par l'augmentation de l'ouvrage et par l'abondance des denrées, augmenterait rapidement, et la valeur des propriétés suivrait le même élan, tant à la ville qu'à la campagne.

Les magnifiques rivières qui sillonnent la

rive du Nord verraient se développer de nombreuses manufactures, dont les produits resteraient souvent enfouis pendant les six mois de l'hiver, si on ne leur offrait pas un moyen facile et économique de transport. Les forges de St. Maurice, les diverses manufactures qui existent déjà, souffrent considérablement de cet inconvénient.

Heureusement qu'une entreprise d'une si grande utilité ne paraît présenter aucune grave difficulté d'exécution. Il est généralement connu que le terrain est éminemment favorable pour un chemin de fer ; il traverserait la partie la plus peuplée et la plus riche du Bas-Canada ; les habitants de la rive du Sud en profiteraient également, sur une grande partie de son parcours ; ils n'auraient pour cela que le fleuve à traverser.

La distance de Québec à Montréal, par le Nord, a été estimée à 150 milles environ. Il est à supposer que le gouvernement ferait pour cette route ce qu'il a fait pour d'autres de moindre importance ; il garantirait les fonds pour en faire la moitié. Il resterait donc 75 milles à la charge des particuliers et des corporations. Le coût probable serait de £3,000 par mille (1). Il est facile de prouver que, dans les Etats-Unis, une grande étendue de chemins de fer à une seule voie n'a pas coûté davantage. Nous avons ici le terrain, le fer, le bois et la main-d'œuvre, à meilleur marché que chez nos voisins.

Prenant pour base 75 milles à £3,000, cela ferait £225,000.

La corporation de Québec ne refuserait sans doute pas de contribuer pour cet objet, £100,000

Les diverses paroisses et corporations, d'ici à Montréal, inclusivement,	90,000
Souscriptions individuelles à Québec et ailleurs, pour	35,000

Total,	£225,000
--------	----------

Si les diverses parties intéressées voulaient s'entendre, il serait facile de faire un embranchement qui relierait le chemin de fer du St. Laurent à l'Atlantique, sur celui de Québec à Montréal, à l'endroit qui paraîtrait le plus avantageux.

L'on estime la population au Nord du fleuve, entre Québec et Montréal, et y compris

(1). Dans l'Etat de Pennsylvanie, le Chemin de Fer de la vallée du Schuylkill (doubles voies,) coûte £1375 par mille ; celui du Schuylkill coûte £1750, il est double aussi bien que le West-Branch Rail Road qui coûte £2500 par mille ; dans l'Etat de New-York, le Chemin de Fer de Saratoga à Schenectady coûte £3000 par mille.

ces deux villes, à 250,000 âmes au moins. D'après des renseignements statistiques généralement admis, l'on a trouvé que chaque individu compris dans le rayon desservi par un chemin de fer, contribuait en moyenne pour environ dix schelins à la masse des transports de voyageurs et de marchandises. Ainsi 250,000 personnes donneraient lieu à un trafic de £125,000. Les frais d'exploitation sont estimés à la moitié de la recette brute ; il resterait donc £62,500, pour intérêts et bénéfices sur une dépense totale de £450,000, soit environ 14 0/0 ; et dans la supposition que le chemin coûterait £4,000 par mille, la dépense pour les 150 milles se montant à £600,000, il resterait encore un intérêt de plus de 10 par cent, ce qui justifierait un beaucoup plus grand déboursé, si l'on prend en considération le supplément de transport qui serait fourni par le Haut-Canada, et par la rive droite du St. Laurent.

Il est à supposer que le gouvernement impérial serait disposé à favoriser la présente entreprise, et à lui étendre les facilités qu'il est prêt à accorder au chemin de fer d'Hali-fax à Québec, c'est-à-dire de l'argent à 3½ 0/0. Il est impossible qu'il n'apprécie pas les avantages, sous un point de vue militaire, d'un chemin de fer qui relierait entre elles les principales villes du Canada, et qui aurait pour défense, du seul côté vulnérable, un fleuve comme le St. Laurent.

Le moment est venu de se prononcer sur ces importantes questions, sous peine de voir d'autres localités s'emparer des avantages dus à la cité de Québec. Bientôt il sera convoqué une assemblée générale des citoyens ; ce sera le moment de faire cesser toute hésitation, et de prendre immédiatement toutes les mesures qui seront jugées nécessaires pour mettre à exécution le plan qui vient d'être proposé, s'il obtient l'approbation publique. Québec, 7 février 1852.

Quelque désirable qu'il puisse être qu'il soit construit des chemins de fer partout où ils peuvent être utiles pour l'avancement du pays, nous regretterions beaucoup que leur construction fût dîte en partie à un travail qui n'aurait pas été payé. Comme il est probable qu'il sera employé des sommes considérables à la construction de chemins de fer, dans le cours d'un petit nombre d'années, nous pensons qu'il serait fort à désirer qu'on prît toutes les précautions nécessaires pour empêcher que ceux

qui seraient employés comme travailleurs ou journaliers, ne pussent courir le risque de n'être pas payés de tout ce qui leur serait dû par les contracteurs. Il sera au pouvoir du gouvernement d'établir des réglemens propres à empêcher que les contracteurs ou sous-contracteurs ne puissent retenir quelque chose des gages gagnés par des hommes employés comme travailleurs sur des chemins construits au moyen de fonds publics. L'emploi d'émigrés n'est pas le moindre des avantages à attendre de la construction de chemins de fer, mais ce serait pour ces pauvres gens un grand et cruel contretemps, si après avoir sué et s'être fatigués à ces travaux, ils ne recevaient pas leur salaire, quand le jour du paiement serait venu. Les contracteurs, quels qu'ils fussent, devraient être astreints à donner bonne et suffisante caution pour l'entier paiement de tous les gages gagnés par ceux qui auraient travaillé à leurs ouvrages, à moins qu'ils ne fournissent la preuve de raisons suffisantes pour retenir ce paiement.

CHEVAUX.

Il ne serait pas difficile de prouver combien il serait plus avantageux d'élever des chevaux, attendu qu'il y a toujours pour ces animaux un marché ouvert et progressif, qu'on peut tenir la terre en prairie, pour vendre le foin à un prix qui dédommage à peine de ce qu'il en coûte pour le couper et le conduire au marché. Ce n'est pas seulement cette année que le foin se vend pour moins qu'il ne coûte, mais il est rare qu'il se vende à un prix qui rémunère le producteur. Le seul remède à ce mal, c'est d'employer la terre ou le foin à nourrir des animaux et à élever des chevaux, et non à encombrer le marché d'un article de mauvais débit. On gagnerait peut-être autant à élever des Chevaux Canadiens de belle et bonne sorte, qu'à tout ce qu'on pourrait faire de mieux sur une ferme ; mais il faudrait qu'il y eût des écuries et des basses-courts convenables ; il faudrait aussi prendre garde qu'il n'arrivât pas aux jeunes chevaux des accidents de nature à leur faire perdre leur prix marchand, et à diminuer d'autant les profits de la ferme.

RAPPORT D'AGRICULTURE POUR MARS.

Le mois de Mars a été, jusqu'à ce jour, généralement froid et tempétueux, et s'il y a à ajouter foi au proverbe, qui dit que " quand il arrive comme un lion, il s'en retourne comme un agneau ", on peut compter sur un beau temps pour la fin du mois. Nous avons eu plus que la dose accoutumée de froid et de neige, cet hiver, et conséquemment, nous pouvons espérer que nous n'en aurons pas beaucoup davantage, et que le printemps commencera de bonne heure et sous d'heureux auspices.

Les cultivateurs seront sans doute prêts à commencer leurs travaux lorsque l'état du sol le permettra. C'est un grand avantage en agriculture, comme en d'autres affaires, que d'être tôt à l'œuvre. La saison ouvrable est courte, dans ce pays ; cependant, elle donne généralement au cultivateur actif et industriel le moyen de faire ses différents travaux en tems utile. On facilitera beaucoup les semailles et autres travaux du printemps, en charriant de bonne heure le fumier dans les champs où il en faut, et en l'y mettant en tas à distance convenable. Il est souvent difficile de charrier de l'engrais dans les champs, le printemps, en conséquence de ce que la terre est trop humide et trop molle, et la semaille en est beaucoup retardée. Quoiqu'il y ait de la prudence à attendre la fin de mai pour semer du blé, il n'est pas nécessaire de différer autant pour les autres récoltes. Comme nous l'avons souvent recommandé, l'avoine devrait être semée aussitôt que le sol est en état d'être hersé : les pois, les fèves, les carottes, le mangel-wurzel, les panais, les pommes de terre et les navets de Suède, peuvent être semés avant le 1er de mai, si le temps est favorable, et si la terre est bien préparée. Il sera utile d'employer du sel pour toutes ces récoltes, à la dose de cinq ou six minots par arpent. À moins que la saison ne soit très favorable, l'orge ne doit pas être semée avant le 1er de mai, et nous aimons à croire qu'on ne négligera pas de

semmer une proportion convenable de ce grain, là où le sol lui sera propice. Si la consommation intérieure n'est pas suffisante, il y a tout lieu de croire qu'il trouvera un bon débit pour les Etats-Unis. A tout événement, c'est un grain qu'on peut cultiver avec profit pour la nourriture des bestiaux, mais il ne faut pas le leur donner à l'état cru. On doit le moudre gros, jeter dessus de l'eau bouillante, et le laisser dans des vaisseaux couverts, jusqu'à ce qu'il soit tiède, avant de le donner aux bêtes à cornes ou aux pourceaux. Il fait aussi un bon aliment, lorsqu'il a été moulu avec des pois, des fèves ou de l'avoine, mais il faut toujours jeter de l'eau bouillante sur le mélange avant de s'en servir. Lorsqu'on nourrit les bêtes à cornes dans des boîtes ou places séparées, quelle que soit la quantité de racine, qu'on peut avoir, les animaux engraisseront mieux et donneront une meilleure viande, si on leur donne journellement une portion ou deux d'avoine, d'orge, de fèves ou de blé-d'Inde, moulus ensemble. Il ne faut pas leur donner une grande quantité de ce mélange, mais il est utile de leur en donner. Le bas prix du foin et de la paille, et le prix élevé, peut-être devrions nous dire, le prix rémunérateur des chevaux, des viandes de boucherie et du bon beurre, pourront induire les agriculteurs à faire quelque changement, cette année, dans leur système d'économie rurale. Il n'y a pas à douter que les prix pour les chevaux, les bêtes à cornes et à laine, le lard, le beurre, hausseront plutôt qu'ils ne baisseront, malgré le droit élevé qu'il y a à payer aux douanes des Etats-Unis. Quelqu'étendu que soit ce pays, le produit de ses terres n'est pas proportionné aux moyens qu'il a d'en disposer par la consommation de sa population et de son commerce. Lorsque nous sommes arrivé en Canada, on importait un grand nombre de chevaux, et une grande quantité de bœuf, porc, mouton, fromage, beurre, volaille, et autres choses, des Etats-Unis dans ce pays. C'est maintenant l'inverse ; nous envoyons tous ces articles aux Etats-Unis, et il est tout probable que ce nouveau marché s'étendra

de jour en jour. C'est pour le cultivateur une perspective encourageante, et c'est aussi pour les Etats-unis un grand avantage, que de trouver ainsi à acheter dans leur voisinage, ce dont ils ont besoin.

Ces circonstances offrent une preuve convaincante que notre agriculture ne retrograde pas. Durant les dernières trente-quatre années, la population de la province a plus que doublé, et tandis qu'avec une petite population, il nous fallait faire venir d'ailleurs une partie de nos alimens, avec notre population augmentée, et en même temps une grande diminution dans la production du blé, nous exportons des produits agricoles en quantité considérable, et si l'on prend en considération la perte immense que les cultivateurs du Bas-Canada ont éprouvée par le manque presque total de leur principale récolte, celle du froment, pendant environ quinze ans, on peut dire que ce pays a bien sujet de se féliciter de son présent état, et de se promettre avec confiance de pouvoir obvier, ou de remédier, jusqu'à un certain point, au moyen de nouvelles variétés de semences, à la difficulté de cultiver le blé avec succès. Nous avons souvent pensé que l'apparition de la mouche à blé pourrait à la fin nous devenir avantageuse, en nous induisant à adopter un système plus perfectionné d'agriculture, à cultiver des récoltes vertes, à semer du trèfle et à entretenir un plus grand nombre de bestiaux, toutes choses essentielles à une bonne économie rurale. Quand la récolte de blé était l'objet principal du cultivateur, il s'en suivait nécessairement un système defectueux d'agriculture; on ne cultivait point de récoltes vertes ou de racines, on ne semait ni mil ni trèfle, mais la moitié de la ferme était mise en blé, et l'autre moitié, où croissaient des herbes nuisibles et du foin naturel, en pacage pour un petit nombre de bêtes à cornes et de moutons, et labourée, l'automne, pour porter de nouveau du blé.

Ce système, nous avons du plaisir à le dire, a commencé à être remplacé par un meilleur, et le changement deviendra plus général, de jour en jour. Il y a, dans toutes les parties

du pays, des cultivateurs qui adoptent un système d'économie rurale perfectionné, qui ne pourra manquer d'influer d'une manière favorable sur l'amélioration générale de l'agriculture. Les amis de l'agriculture n'entendront pas sans plaisir cet exposé, qu'ils peuvent tenir pour vrai; et nous sommes persuadé qu'avant qu'il soit peu, toutes les terres cultivées du Bas-Canada rapporteront annuellement un aussi grand produit moyen que la même étendue de terre, dans quelque partie que ce soit de l'Amérique du Nord. Il peut y avoir d'autres pays favorisés d'un climat plus doux, et de moins de neige et de gelée; mais le Bas-Canada, sous un bon système d'économie rurale, peut concourir heureusement avec l'un quelconque dans ces pays, pour le montant en gros de ses produits agricoles. Notre sol est d'une excellente qualité, notre climat est bon, et quoi qu'on puisse dire au contraire, notre population rurale est aussi industrieuse et aussi frugale qu'il s'en puisse voir sur ce continent. Ce qui nous manque, c'est un système d'éducation plus général et plus utile, embrassant l'enseignement de la théorie et de la pratique de l'agriculture, et il y a maintenant tout lieu d'espérer que nous posséderons bientôt tous ces avantages, et quand nous les posséderons, le pays prouvera qu'il est digne de la plus haute louange qu'il ait jamais reçue de notre humble plume ou de celle d'un autre, comme possédant toutes les qualités nécessaires pour être cultivé avec succès.

On pourra dire que quoique les produits de l'agriculture se soient accrus prodigieusement, pendant les trente années dernières, les cultivateurs ne sont pas devenus, généralement parlant, plus riches, à proportion, et que l'argent comptant est rare chez eux. Nous convenons du fait, mais ce fait s'explique facilement; la disproportion entre le prix du travail et celui des produits qui en sont le résultat, est une des causes qui ont empêché que l'argent ne se soit accumulé dans les mains des cultivateurs, comme aussi la disproportion entre le prix de ce qu'ils ont à vendre et celui de ce qu'ils ont à acheter; cette disproportion s'étend à presque

tous les articles que les agriculteurs vendent ou achètent, si l'on prend en considération leur valeur intrinsèque, ou leur prix coûtant. A ces désavantages on peut ajouter le manque de la récolte de blé pendant un nombre d'années. Malgré tous ces inconvénients, il est incontestable que le pays a fait des progrès, et que ses productions annuelles sont devenues beaucoup plus considérables. Il est très possible qu'un pays devienne plus florissant, et que ses produits s'accroissent considérablement, sans que sa population agricole ait plus d'argent fait, et c'est ce qui est arrivé dans le Bas-Canada. Il faut qu'il y ait quelque chose de mal ordonné, ou de travers, comme on dit, pour produire ces résultats, et ce ne ce sera que par l'éducation et l'instruction dans la pratique de l'agriculture, qu'il pourra être remédié à tous ces maux. Si l'on veut que l'agriculture prospère généralement, il est indispensable que les agriculteurs, comme classe distincte, acquièrent des connaissances, autrement, jamais il ne pourront concourir, sur le pied de l'égalité, pour l'accumulation de capitaux, avec d'autres classes ayant l'avantage d'une bonne éducation. Des hommes instruits, quoiqu'obligés ou se plaisant à travailler aux champs, estimeront le prix de leur travail aussi hautement que ceux qui s'occupent d'autres affaires ou professions, et voudront être payés dans la même proportion. Quand les agriculteurs seront instruits comme les autres classes d'habitans, ils seront avec elles sur le pied de l'égalité, mais non auparavant, et ils auront à se soumettre à beaucoup de désavantages avant d'être arrivés à cette position.

28 Mars, 1852.

Parmi ceux qui désirent voir l'agriculture faire des progrès et prospérer en Canada, il en est peu qui n'admettent la nécessité de publier régulièrement un journal entièrement dévoué à cet objet, et de faire qu'il soit répandu autant que possible par tout le Bas-Canada. Quoique l'éducation générale puisse n'être pas aussi avancée qu'on le pourrait désirer, il y a néanmoins peu de maisons à la campagne, où un des membres de la famille au moins ne soit en

état de lire, et c'est avec plaisir que nous voyons les efforts qui se font maintenant dans ce pays pour l'instruction de la génération qui croît. Les collèges et les écoles érigés à Montréal seulement, depuis quelques années, ne pourraient être surpassés, ni même peut-être égaux, dans quelque autre ville que ce soit, de la même étendue, sur ce continent, et les bâtimens ne sont pas construits en bois ou en matériaux périssables, mais en pierres, et couverts en tôle ou en fer blanc, et il est vrai de dire que si l'éducation a été négligée trop longtems, on paraît être généralement disposé maintenant à réparer amplement le temps perdu. Cette circonstance seule est bien capable de nous donner de l'encouragement, lorsque nous écrivons pour ce journal, et à nous faire espérer que nous n'aurons pas travaillé en vain, mais que ce que nous aurons écrit pourra trouver de nombreux lecteurs. On a souvent dit, ou objecté, que ceux à l'usage desquels ce journal est publié principalement, ne le lisent pas, ou ne le peuvent pas lire, ni en tirer avantage. Mais nous pouvons dire à ceux qui parlent ainsi, ou qui font cette objection, que le journal est reçu et lu dans plusieurs des paroisses les plus reculées du Bas-Canada, et a créé le désir et le goût des améliorations en agriculture, là où l'on n'y avait jamais pensé auparavant. Le journal publié par la Société d'Agriculture du Bas-Canada n'a créé ni jalousie, ni méfiance, quant à son objet, car quiconque lit ce journal ne peut se méprendre sur le motif qui a porté la Société à le publier. Ses colonnes ne sont remplies que par des matières qui se rattachent directement ou indirectement aux améliorations agricoles et à la prospérité de la population rurale ; il ne s'y trouve rien de contraire à d'autres intérêts, et l'on n'y parle ni de politique, ni d'affaires de partis. Ce nous paraît être une chose bien extraordinaire que ce journal étant la seule publication agricole qu'il y ait dans le Bas-Canada, il ne soit pas soutenu par tout ce qui se trouve dans le pays de cultivateurs sachant lire, en le recevant comme abonnés, quelle que puisse être leur habileté ou leur expérience, comme agriculteurs pratiques.

On parle beaucoup de l'avantage de faire faire des progrès à l'agriculture, et du zèle que mettent les cultivateurs à avancer les améliorations là où elles sont nécessaires dans l'agriculture canadienne; mais si ce zèle était général et sincère, nous aurions pour ce journal un millier de souscripteurs pour chacune des centaines que nous avons présentement. La souscription n'est que de cinq schelins par année, et l'on pourrait supposer que cette somme n'est pas assez considérable pour faire qu'un cultivateur qui sait lire ne puisse pas souscrire, si peu riche qu'il soit. Il nous semble y avoir en cela une inconséquence inexplicable, et qui ne serait excusable que par la supposition que ce journal ne serait propre qu'à propager l'erreur, au lieu de fournir des renseignemens utiles.

Nous affirmons, sans craindre d'être contredit, qu'une année du Journal d'Agriculture donne plus de renseignemens utiles pour une piastre, qu'il ne serait possible d'en obtenir de toute autre manière, pour la même somme. Nous avons pour faire nos extraits des sources de renseignement au moins égales à celles de tout autre journal agricole, et quand même toutes les matières originales que nous préparons nous-même pour le journal seraient sans valeur, les extraits et la correspondance dédommageraient amplement tout souscripteur de ses cinq schelins.

Nous prenons la liberté d'annoncer que le présent numéro du journal et celui de Mars, seront envoyés aux Présidens des Sociétés d'Agriculture de Comté du Bas-Canada, afin que ces messieurs soient mis au fait des procédés du Congrès Agricole qui a eu lieu, à Montréal, le 10 de Février dernier. Il serait bien à désirer que les Présidens des Sociétés d'Agriculture de Comté fissent connaître leurs vues sur les Résolutions adoptées par le Congrès, particulièrement sur celles qui ont rapport à "l'Enseignement Agricole," et à l'établissement "d'Associations de Crédit Foncier et Agricole." On regarde ces deux sujets, comme étant de grande importance pour les agriculteurs du Canada, et il serait à désirer que l'opinion publique en faveur ou à l'encon-

tre de ces institutions, fût énoncée et connue généralement. On peut supposer que les Sociétés Agricoles de Comté représentent la population rurale; du moins devraient-elles le faire, et les Présidens de ces Sociétés seraient les personnes par le canal desquelles elles pourraient le plus convenablement communiquer leurs vues à la Société Provinciale; et au moyen de cette union et de cette coopération, leurs représentations parviendraient au Gouvernement et à la Législature avec plus de poids que si elles ne venaient que d'une de ces Sociétés seulement. On ne peut s'attendre à ce qu'il soit établi, en même temps, autant d'Ecoles d'Agriculture et de Fermes-modèles qu'il en faudrait pour répondre aux besoins du pays; mais il serait à propos qu'il y eût une énonciation générale d'opinion, quant à la nécessité de leur établissement. Il en coûterait peu pour mettre entre les mains des enfans qui fréquentent les écoles de campagne ce qu'on pourrait appeler des "Catéchismes Agricoles." La lecture de ces "Catéchismes" leur donnerait du goût pour l'agriculture, et leur rappellerait que cet art a sa théorie et sa pratique, et qu'ils ne pourront y réussir sans en bien connaître la pratique et la théorie. Le plus grand obstacle au succès de l'agriculture est le peu d'estime que l'on en fait. Si l'on était persuadé que pour s'y adonner il faudrait avoir fait un cours d'études régulier, comme pour exercer d'autres professions, on l'estimerait à sa juste valeur, c'est-à-dire qu'on la regarderait comme la plus honorable des professions.

Nous publierons, à l'avenir, les noms de tous les nouveaux membres de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, et nous avons le plaisir de pouvoir commencer la liste par le Révérendissime F. Fulford, D. en T., Evêque protestant de Montréal, qui est devenu membre à vie de la Société. Viennent ensuite—Fulford, éc., fils de Sa Grandeur, Ovide Leblanc, éc., M. P. P., André Ouhmet, éc., D. E. Papineau, éc., C. Chapais, éc., M. P. P., comme membres annuels. Sa Grâce, le feu Archevêque de Québec,

était membre à vie de la Société, depuis son organisation, comme l'est encore Sa Grandeur, l'Evêque catholique de Montréal. Ce n'est pas peu d'honneur pour la Société, que de pouvoir compter parmi ses membres à vie ces hauts Dignitaires Ecclésiastiques, qui donnent par là une preuve manifeste qu'ils approuvent le but vers lequel elle tend, et les efforts qu'elle fait pour y parvenir. Ce sera pour d'autres, comme nous l'espérons, et particulièrement pour MM. les Curés, dont l'exemple a tant d'influence, un encouragement à devenir membres de la Société. La souscription pour un membre annuel n'est que de cinq schelins, et il n'est pas d'Ecclésiastique assez pauvre pour ne pouvoir pas donner cette petite somme pour l'avancement général de l'agriculture. Ils ne peuvent répugner à appartenir à une Société dont leurs Evêques sont membres à vie. Les Curés sont supposés avoir autant, sinon plus de connaissances, que les gens les plus instruits des paroisses où ils résident, et leur union avec la Société encouragerait d'autres hommes instruits à en devenir membres. L'union et la coopération des personnes éclairées sont ce qu'il y a de plus capable de faire faire des progrès à l'agriculture, parce que ces personnes savent quels moyens il convient d'adopter pour atteindre ce but.

CIRCULAIRE.

MESSIEURS.—Les Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, voulant prendre tous les moyens en leur pouvoir, pour l'avancement de l'agriculture dans toute la province, désirent s'adjoindre un certain nombre des personnes les plus influentes dans chaque localité, afin de les aider dans leurs efforts pour obtenir un but aussi désirable.

Leur intention est de se mettre en rapport avec les personnes les plus capables d'introduire et de faire prévaloir dans leur localité, un système de culture amélioré. Ils croient que c'est en travaillant de concert par toute la province, que l'on peut espérer de réussir à faire abandonner à nos intelligents et laborieux cultivateurs, leur vieille routine de culture,

pour un système meilleur et conforme aux améliorations immenses qui se sont faites depuis quelques années. Par ce moyen, on saura plus facilement ce qui se fait d'intéressant en fait d'agriculture par tout le pays. Les découvertes et améliorations faites dans un endroit pourront se répandre où elles ne sont pas connues, et y exciter une noble émulation parmi notre population agricole, qui n'a besoin que d'être stimulée pour ne le céder en rien à aucune autre sur ce continent, et pour prendre dans la société le rang important qui lui convient.

En conséquence, ils prennent la liberté de vous prier de vouloir bien organiser dans votre paroisse un Comité d'Agriculture, des personnes les plus influentes, et les mieux disposées à promouvoir l'objet qu'ils ont en vue.

Ce comité devra prendre les moyens d'augmenter le nombre des souscripteurs au Journal, d'Agriculture, avoir un trésorier pour recevoir les souscriptions, et les remettre à la personne autorisée à les recevoir, et un secrétaire pour enregistrer les faits intéressants à l'agriculture et correspondre au besoin avec les Directeurs de la Société d'Agriculture siégeant à Montréal.

¶ Quand vous serez organisés, vous voudrez bien m'en informer, et me faire part de temps à autre de tout ce que vous croirez devoir être communiqué à la Société d'Agriculture du Bas-Canada, afin d'assurer le succès d'un plan qui doit faire faire des progrès considérables à l'agriculture dans le Bas-Canada. Comptant beaucoup sur votre zèle et votre bonne volonté,

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs, votre très humble serviteur,
WM. EVANS,
Secr. S. d'A. B. C.

En conséquence de ce que nous ne connaissions pas l'adresse de plusieurs des Présidents des Sociétés d'Agriculture de Comté, il est arrivé que plusieurs des lettres que nous leur avons adressées, et dont quelques-unes avaient été confiées aux soins d'autres personnes, ne sont pas parvenues à leur destination

assez à temps, pour que ces messieurs pussent se trouver au Congrès Agricole du 10 de Février dernier. Il serait bien à désirer, maintenant que les Présidens des Sociétés d'Agriculture de Comté ont été nommés Membres Honoraires de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, que les noms et la résidence de tous ces messieurs fussent connus de cette dernière Société, afin que lorsqu'il deviendra nécessaire de leur faire tenir des lettres, il n'y ait pas d'erreur dans l'adresse.

M. Perry, le fabricant de la superbe pompe à incendie qui a obtenu la Médaille d'Or, à la grande Exposition de Londres, l'année dernière, nous a invité à aller voir une collection d'échantillons de graines ou semences (pour les champs principalement), qu'il a apportés de l'Exposition à Montréal. Sa collection comprend plusieurs variétés précieuses de semences qui seraient bien adaptées à ce pays, à ce que nous croyons, particulièrement celles qui viennent de Russie. Parmi ces dernières est un échantillon de blé de la mer Noire, et il n'est besoin que de le comparer avec ce qu'on cultive ici comme blé de la mer Noire, pour comprendre la nécessité d'importer de nouvelle semence directement des ports de cette mer. M. Perry a quelques beaux échantillons de froment et d'orge venant de l'Australie, et ce sont bien les plus beaux que nous ayons vus, surtout le froment. Il serait bien à désirer que ces semences fussent cultivées avec soin ce printemps, afin qu'il fût constaté jusqu'à quel point elles réussiraient en Canada. M. Perry mérite des éloges pour la peine qu'il s'est donnée, et ce serait un fait bien extraordinaire, s'il ne trouvait pas des acheteurs bien disposés à lui donner un prix libéral pour les semences qu'il a apportées d'Europe. Il nous a informé qu'il avait perdu, par surabondance d'humidité, dans la traversée une caisse de grains d'une valeur considérable. Nous recommandons aux agriculteurs de passer chez M. Perry, et de profiter, pour avoir de bonnes semences, d'une occasion

qui pourra ne se plus présenter. Il n'y a qu'une petite quantité de chaque espèce de grain ou de graine, mais en semant et cultivant toutes celles qui réussiraient dans notre climat, on en augmenterait énormément la quantité dans le cours même d'une seule année.

La place nous a manqué, dans le dernier numéro, pour appeler l'attention de nos lecteurs sur le Mémoire lu par M. Ossaie, au Congrès Agricole, le 10 de Février dernier. Ce mémoire n'a pas besoin que nous le recommandions, car il se recommande assez de lui-même. Il expose et démontre, en langage énergique, la nécessité de l'enseignement agricole, et nous espérons qu'on y donnera l'attention méritée. Mais comme les moyens de répandre les connaissances agricoles ne peuvent pas se présenter tout d'un coup, il serait très utile d'introduire dans les écoles de campagne des Catéchismes Agricoles, comme livres de classe, pour être lus et étudiés par les écoliers. Ce serait une sorte d'enseignement préparatoire, qui ne pourrait manquer d'être utile, quand même l'éducation ne devrait pas aller au-delà. Il est vraiment difficile de concevoir comment, jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle, on a pu négliger de pourvoir à l'enseignement de l'agriculture, ou paraître penser que cet enseignement n'était pas nécessaire, quand il est de fait que la culture de la terre est la base de toute la richesse de ce monde, et le seul moyen d'existence de ses habitans.

En réponse à la question qui nous est faite par le *New-England Farmer*, de Boston, relativement à la Ferme-modèle de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, à La Tortue, nous prendrons la liberté de dire, que la Société n'a obtenu la possession de cette ferme qu'en Septembre dernier, avec tous les animaux et instrumens qu'il y avait dessus; et qu'en conséquence de l'incertitude qu'il y avait qu'elle continuât à tenir la ferme, à l'expiration de la première année, il n'y a été fait aucun ouvrage, à l'exception du labour d'automne, et qu'elle

n'a voulu faire aucun changement dans le troupeau, avant qu'il ait été décidé si elle continuait à occuper la ferme, et conséquemment, la ferme et les animaux sont exactement ce qu'ils étaient lorsqu'ils ont été reçus du propriétaire. Le Rédacteur du *New-England Farmer* trouvera dans ce numéro et dans le précédent, nos idées concernant les Ecoles d'Agriculture et les Fermes-modèles de District, ainsi que le mémoire de M. Ossaye, l'administrateur de la Ferme-modèle, sur la nécessité de l'enseignement agricole, et nous serions bien aise de voir ce que pensent nos amis de Boston sur ces sujets. Nous remercions de nouveau l'Editeur du *New-England Farmer* de l'échange qu'il veut bien faire de cet intéressant journal pour celui que nous publions. Il est bien à désirer qu'il s'établisse une correspondance amicale entre les agriculteurs de toutes les parties du monde, et la chose est d'autant plus facile qu'il ne peut exister entre eux aucun sujet d'envie ou de jalousie.

Nous insérons la lettre de notre ami, M. Davidson, de Québec, et nous nous flattons que nos lecteurs ne nous soupçonneront pas d'en avoir rien connu, avant de l'avoir eu reçue par le bureau de poste. M. Davidson reçoit ce Journal, comme souscripteur, et paraît avoir adopté les vues que nous avons souvent exprimées. C'est pour nous un grand plaisir de voir que d'autres agriculteurs sont d'accord avec nous sur plusieurs des sujets discutés dans ce journal. Les membres des Sociétés d'Agriculture de comtés sont dans une position à devenir des agriculteurs pratiques, en avançant les améliorations agricoles, et dans toutes les remarques que nous avons faites, à leur sujet, nous n'avons eu pour but que d'attirer leur attention sur les mesures qui seraient les plus propres à cette fin, à l'amélioration générale de l'agriculture, particulièrement là où cette amélioration est la plus nécessaire.

A la dernière assemblée des Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, il a

été résolu, qu'à l'avenir, une Assemblée Mensuelle des Directeurs aurait lieu le second Mercredi de chaque mois, à l'heure accoutumée (11 heures), et que le Comité de la Ferme-Modèle se réunirait aussi le même jour.

Nous informons que Mr. G. H. CHERRIER a été autorisé à Collecter les Souscriptions dues pour le *Journal d'Agriculture*, pour la présente année, à Montréal, et aussi tous les Arrangés dûs avant le 1er. Janvier 1851. La publication du Journal demeure, pour le présent, entre les mains de la Société, comme avant, depuis le commencement de cette année.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

La Société d'Agriculture du Comté de Montréal offre les prix suivants, qui devront être adjugés à l'Exhibition de Bestiaux qui aura lieu au Marché Viger, dans la Cité de Montréal, mardi, le 20 d'Avril prochain, à 11 heures A. M.

Pour le meilleur Etalon de trait	£5	0	0
Pour le second do " "	4	0	0
Pour le troisième do " "	2	10	0
Pour le meilleur Etalon de selle	£5	0	0
Pour le second do " "	3	0	0

CONDITIONS.

Les chevaux remportant des prix devront demeurer pour l'usage des juments dans le Comté de Montréal, au moins trois jours par semaine, durant la prochaine saison. Les propriétaires seront obligés d'avertir le secrétaire de la Société, et aussi par annonce publique des places où leurs chevaux se tiendront.

Que l'usage de tels chevaux ne sera pas refusé à un nombre raisonnable d'aplicants, membres de la Société, à un prix modéré, savoir: pas plus que quatre piastres par jument.

Les prix à être accordés seront payés à l'Exhibition d'Animaux du Comté, en Octobre prochain, sur la production d'un certificat, que le cheval qui aura un prix aura couvert au moins douze juments durant la saison.

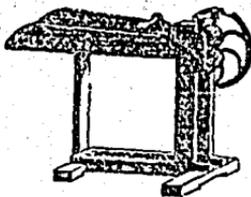
Par ordre,

JAMES SMITH,

Secrétaire de la S. d'A. du Comté de M.

N. B. Les membres de la Société et ceux qui se proposent d'en devenir souscripteurs sont priés de faire attention que ceux qui n'auront pas payé leur souscription avant le premier août ne pourront exercer les privilèges de membres, ni concourir aux prix, etc., et comme ce règlement sera rigoureusement mis à effet, les intéressés sont instamment priés de s'y conformer.

Montréal, 16 Mars 1852.



MAGASIN AGRICOLE

Le Soussigné a constamment à vendre des Echantillons de différentes sortes d'Instruments Aratoires, parmi lesquels on trouvera des Charrues, Cultivateurs, Senoires, Coupe-pailles, ou Trancheoirs, Egrenoirs, Charrues à Sous-sol, Coupoirs, Barattes à Thermomètre, Hersees, etc., etc. Attendu, à l'ouverture de la navigation, un grand assortiment de Bêches et Pelles à trempé d'acier, Houes et Fourches à Foin et Fumier, de même, etc., etc.

Agent pour la vente de l'Extirpateur, ou Arrache-Souches, de St. Onge.

P. S. Toutes sortes d'Instruments Aratoires fournis à commande, aux prix les plus raisonnables.

GEORGE HAGAR.

No. 103, Rue St. Paul,

Montréal, 1er Avril, 1855.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Bureau et Bibliothèque, au No. 25, Rue Notre-Dame
Montréal,

Au-dessus du magasin de M. George Shepherd, Grenetier de cette Société.

Le Secrétaire et Trésorier de la Société se tient tous les jours au Bureau, depuis dix heures jusqu'à une heure.

La Bibliothèque possède déjà quelques-uns des meilleurs ouvrages sur l'Agriculture; comme aussi, des Transactions des Sociétés Royales d'Agriculture d'Ecosse et d'Irlande, le *Farmer's Magazine*, de Londres, les Transactions de la Société d'Agriculture d'Etat, de New-York, et plusieurs autres Journaux de l'Agriculture Anglaise et Américaine, reçus régulièrement. On peut avoir, au Bureau, les Journaux de l'Agriculture et Transactions de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, tant en Anglais qu'en Français, depuis le commencement, en 1843, jusqu'au tems présent.

Toutes communications ou lettres ayant rapport aux Journaux d'Agriculture, depuis le 1er de Janvier courant, doivent être adressées, *affranchies*, à Wm. Evans, Ecr., Secrétaire de la S. d'A. du B. C., et Rédacteur des Journaux d'Agriculture.

Les Membres de la Société d'Agriculture du Bas-Canada sont respectueusement priés de payer immédiatement leurs souscriptions annuelles.

Wm. EVANS,

Secrétaire et Trésorier S. A. B. C.

1er Janvier, 1852.

Des exemplaires du *Traité d'Evans* sur l'Agriculture, et des volumes supplémentaires, tant en Anglais qu'en Français, sont à vendre au Bureau de la Société, ainsi que des livraisons complètes du *Journal d'Agriculture du Bas-Canada*, pour les années 1844, 1845 et 1846.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS.

Le soussigné a à vendre les Graines et Semences suivantes:—

7,000 lbs. de Graine de Trèfle Rouge de Hollande,
1,000 do. do. do. de France,
3,000 do. do. do. Blanc de Hollande,
500 do Navets de Suède à collet pourpoir de
Shirony,

500 do. do. do. d'Est Lothian,
200 do. do. do. amélioré de Laing,

Les variétés de Navets ci-dessus garanties franches.

400 lbs. Mangel-Wurtzel,

100 do. Betterave à Sucre de France,

200 do. Navet Jaune d'Aberdeen,

200 do. Navets Blancs ronds,

200 do. Carotte Blanche des Champs de Belgique

200 do. do. d'Astringhosar,

200 do. do. Orangée longue,

100 do. do. de Surry do.

La Graine de Carotte est du crû du Canada, et provient du semis du soussigné.

—DE PLUS,—

Son approvisionnement ordinaire de Graines de Jardin, d'Angleterre et de France.

GEORGE SHEPHERD.

Pépiniériste et Grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

1er Mars, 1852.

MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES

OU
L'EXTIRPATEUR ST-ONGE PATENTÉS.

Le Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR ou ARRACHIE-SOUCHE, dont il s'est assuré le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans la Province du Canada, croit devoir le recommander particulièrement aux cultivateurs comme instrument d'une grande puissance, le plus expéditif et le plus économiquement inventé jusqu'à ce jour. Il exécutera ponctuellement toutes commandes qu'on voudra bien lui faire tenir.

On peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur à Montréal, chez M. George Hagar, rue St. Paul; à Québec, chez M. T. Atkins, *Weights House*, quai d'Orléans Village de St. Léon, au Dr. Lassiseraye.

Les personnes qui désireraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassiseraye.

Montréal, Juin, 1850.

N. ST. ONGE.

MOULIN A PLATRE DE QUEBEC.

Les Soussignés ayant fait construire un MOULIN, mû par la vapeur, sur la rue St. Paul, pour la fabrication du PLATRE propre à l'Agriculture, aux bâtisses, *moulange*, etc., sont maintenant prêts à remplir toutes commandes qu'on voudra bien leur faire.

Ils garantissent leur PLATRE de la meilleure qualité possible fait avec les plus grands soins sous la direction de M. AUGUSTIN DANIEU, bien connu par sa longue expérience dans cette branche.

METHOT, CHINIC, SIMARD & Cie.

Québec, 6 Février 1851.

MONTRÉAL:—Des Presses à vapeur de JOHN LOVELL
Rue St. Nicolas.

M. BIBAUD, TRADUCTEUR.